128e ANNÉE
NO 51
MERCREDI
15 AVRIL 1981
7 CAHIERS
100 PAGES
45c

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

Le doyen des journaux français d'amérique.

(OCT-81) BIB440
BIBLIO. NATIONALE QUEBEC 26117
1700 RUE ST-DENIS *
MONTREAL, QUE.
H2X 3K6

SOMMAIRE

Annonces classées E-7 à E-12
La Pensée de Bagot D-1 à D-4
Service des loisirs B-13
Recettes E-4
Spectacles D-8 à D-9
Sports B-1 à B-10
Télévision C-6
Avis de décès E-12
Quelques pages...C-8

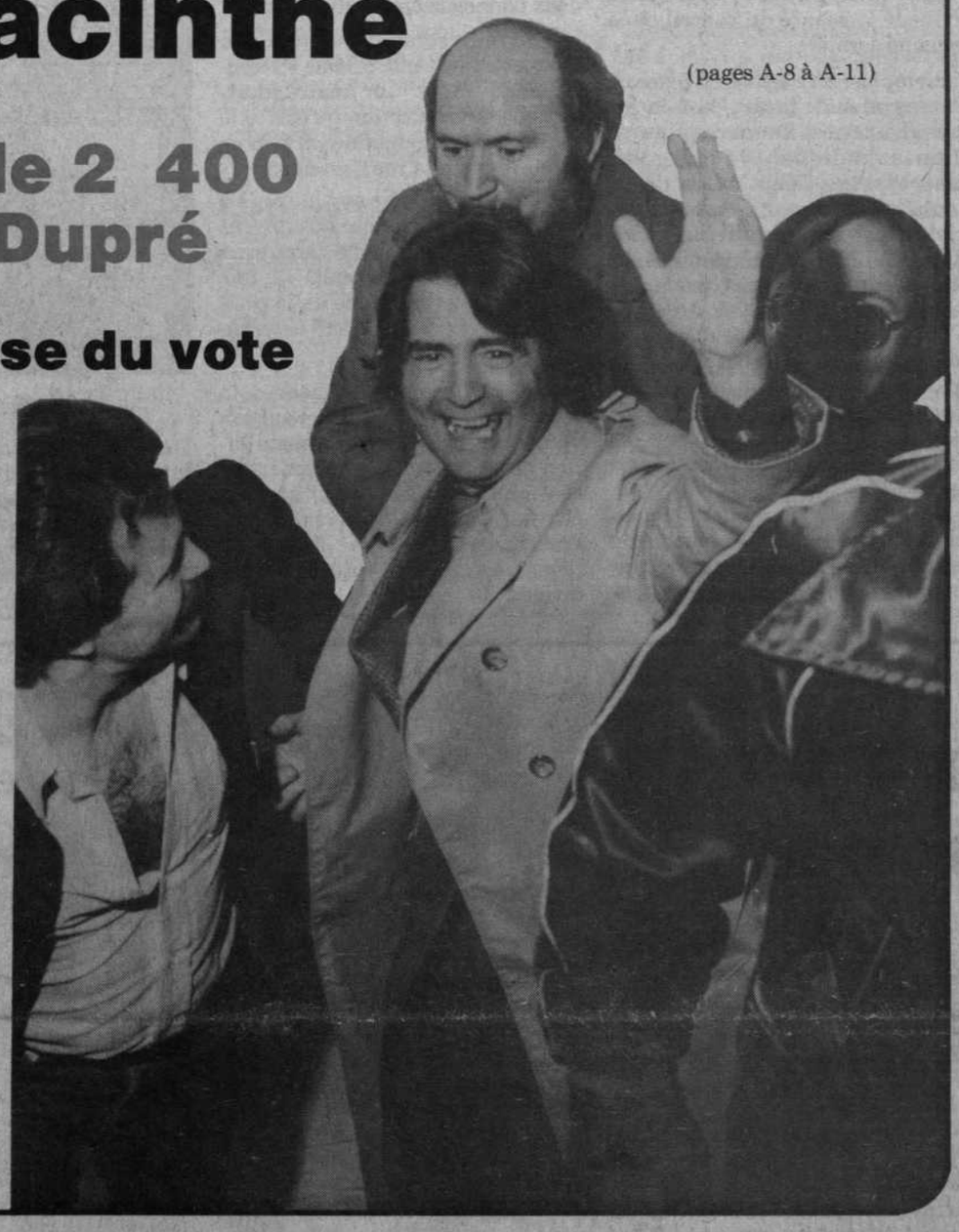
80 Q 42 L La fin de l'un ?

La vague péquiste à Saint-Hyacinthe

(pages A-8 à A-11)

Une majorité de 2 400 votes pour M. Dupré

Résultats et analyse du vote



Les députés élus:

Iberville
Beauséjour (PQ): 1 937

Johnson
Mme Juneau (PQ):851

Richelieu
Martel (PQ):5 273

Verchères
Charbonneau :5 045

Une menace de pollution?

(page A-14)



Le pont payant, pour bientôt!

(page E-2)

CONSTRUCTION
Les choses semblent vouloir aller mieux

(page A-12)



"Voir" avec ses doigts

(page E-3)



Victime d'une crise cardiaque

(page A-6)

À lire cette semaine

Une affaire qui pourrait coûter cher

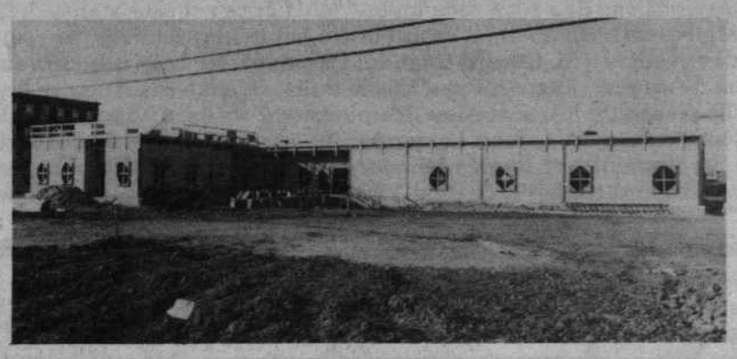
De nombreuses plaintes ont été portées par la Commission de sécurité et Santé au travail contre une entreprise de la région et tout cela pourrait coûter des gros sous. (page A-5)

Signature d'un contrat de travail

Les employés et la direction de l'Imprimerie Chartier viennent de parapher un nouveau contrat de travail qui s'inscrit dans le développement de cette entreprise. (page A-3)

Québec donne le feu vert à la ville

Au chapitre des travaux que la ville prévoit entreprendre sous peu à l'usine de filtration, la Commission municipale viendrait de donner le feu vert pour une somme de 10 000 000$. (page A-2)



Clinique familiale

(page A-13)

Bureaux fermés le Vendredi saint

On est prié de prendre note que les bureaux du Courrier seront fermés le Vendredi saint 17 avril. Cependant, les heures de tombée pour les annonces classées restent inchangées. Pour éviter tout retard imprévu, il serait de mise de faire en sorte de tenir compte de ce changement.

Toutefois, le département de la publicité sera ouvert aux heures habituelles de même que celui de la rédaction.

Habitat 81, un rendez-vous!



Du 22 au 26 avril, sur le terrain de l'exposition agricole (avec les locaux attenants), plus de 150 exposants et 350 kiosques présenteront Expo-Habitat 81. Sur la photo, les responsables de l'organisation, dans l'ordre, MM. Godbout, Paquette et Julien. (voir page C-1)

Nouvelles régionales

- Une école agrandie à S.-Denis
(page A-7)

-Activités prévues au CLSC
(page C-2)

-De jeunes champions reconnus
(page C-2)

Nouvelles de Rougemont et environs
(page C-3)

Histoire de la ville de SAINT-HYACINTHE

(page B-11)

De Joyeuses Pâques!

RUMEURS
RUMEURS
RUMEURS

RUMEURS DE MA VILLE

Avec la fin de la campagne électorale, une source quasi intarissable de rumeurs de toutes sortes disparaît. Mais il ne faut pas s'en faire outre-mesure car ce ne sont pas les sujets qui manquent et, faut-il l'avouer, ce petit changement d'air fera du bien à tout le monde... tout en permettant d'aller retrouver certains personnages qui trouvaient sans doute le temps long sans leur potion hebdomadaire de petites nouvelles.

* * *

Les comptes de taxes auraient été expédiés aux contribuables maskoutains et les réactions sont assez curieuses à retracer lorsque ceux-ci se donnent la peine de confronter leur compte de l'année précédente avec les nouvelles taxes. Ceux qui disaient que ça coûterait moins cher n'ont certes pas été à la même école que les autres et leurs mathématiques laissent grandement à désirer.

* * *

C'est ainsi que les réactions ont été nulles (là aussi la campagne en cours alors a permis de passer le tout sous silence) à l'hôtel de ville à la suite de la publication de certaines informations à l'effet que l'administration municipale a dépensé plus de 200 000$ alors que, pour peu que l'administration soit suivie de façon plus sérieuse, cette dépense aurait pu être grandement limitée.

* * *

L'administration municipale n'est pas la seule organisation qui fait preuve d'un manque de rigueur dans ce domaine. Ceux qui auraient beaucoup de temps à consacrer aux différentes administrations scolaires pourraient certainement trouver matière à correction. En période de coupures budgétaires, alors que les fonds semblent devenir plus rares, il serait pourtant impérieux de mettre le couteau dans toutes les dépenses superflues... Mais encore faut-il que les "cartes blanches", confiées aux administrateurs, fassent l'objet de vérifications plus sérieuses.

* * *

S'il faut en croire certaines rumeurs qui circulent, la question d'une fraude importante dont aurait été victimes certains hommes d'affaires de la région est loin d'être réglée. Il est cependant curieux que cette histoire n'ait eu encore aucun rebondissement dans la région immédiate de Saint-Hyacinthe, du moins officiellement, au niveau des corps policiers qui disent ignorer tout de la chose. Même la grande presse n'a pas donné suite à l'entre-filet publié sur cette affaire. Mais tout vient à point...

Rue Castelneau

Des panneaux d'arrêt pour régler le cas

Par Alain Rodier

Dernier épisode dans l'affaire de la rue Castelneau, le conseil municipal vient d'opter pour l'installation de quatre panneaux d'arrêt afin de solutionner le problème de circulation dans ce secteur.

Et cette fois, pas question de revenir sur la décision. On installera des panneaux (sur Castelneau) au coin des rues Carillon, Nicolet, Montigny et Maricourt... et c'est pour longtemps, a-t-on précisé, au cours de la séance du conseil de la semaine dernière.

Bien plus, on mettra en place, à l'intersection de la rue Castelneau et du boulevard Laurier, un autre panneau indiquant la route 116 (pour Montréal) ainsi que la direction à prendre pour la parc industriel, afin évidemment d'inciter les automobiliste et camionneurs à utiliser d'autres artères que la rue Castelneau.

Telle est la solution finale entérinée par le conseil qui espère ainsi apaiser les revendications des citoyens de ce secteur qui, depuis des mois, se plaignaient de la vitesse et du traffic lourd sur la rue Castelneau.

Mais on aura dû y aller de quelques cabrioles avant d'accoucher de cette solution finale, avant de ressortir les panneaux d'arrêt des boules à mites.

Parce qu'il faut se rappeler, qu'au début de 1980, la commission de circulation de la ville avait décidé d'installer de tels panneaux au coin des rues Louvigny et Montigny.

L'expérience aura été de courte durée puisque, dès la fin de mars 80, des citoyens demandaient d'enlever l'arrêt au coin de Montigny. Peu de temps après, le conseil décidait donc de faire disparaître les deux panneaux en question.

Nouveau rebondissement, un groupe de citoyens réclame l'installation de "stops" sur quatre intersections, revendication qu'écarte le conseil qui se demande un peu ce qu'on veut sur la rue Castelneau.

L'affaire revient sur le tapis à l'automne et un comité de citoyens demande l'installation de nouveaux panneaux, en même temps qu'une meilleure surveillance de la part des policiers pour "pincer" les as du volant.

Devant toutes ces exigences, la commission de circulation rend son verdict et propose donc l'installation de panneaux aux quatre intersections connues, ce qui devrait être fait bientôt. On devra donc ouvrir l'oeil, et le bon, sur la rue Castelneau au cours des prochaines semaines.



La Légion canadienne

Une assemblée du District 10 de la Légion canadienne, district dont fait partie la région de Saint-Hyacinthe, vient d'avoir lieu en présence du commandant Fernand Bélanger, de Saint-Jean. Il apparaît sur la photo (à gauche) en compagnie de M. Gilles Lussier, président de la section locale. Il fut notamment question du congrès du groupement qui doit avoir lieu en mai prochain, à Trois-Rivières, et qui revêtira une envergure provinciale.

Usine de filtration

Les travaux pourraient débuter en mai prochain

Par Alain Rodier

Si la Commission municipale du Québec donne, comme prévu sa bénédiction, les travaux de quelque 10 000 000$, projetés à l'usine de filtration de Saint-Hyacinthe, pourraient commencer dès le mois de mai prochain.

A sa séance de la semaine dernière, le conseil municipal a accepté, comme le veut la loi, la plus basse soumission présentée pour ces divers travaux, en l'occurence celle de la firme montréalaise Gescon Ltée qui s'élève aux environs de 7 800 000$. Mais comme l'avait déjà annoncé le journal, si on additionne les frais habituels, les coûts d'emprunt et l'acquisition du terrain voisin, on en arrive à une facture totale avoisinant les 10 000 000$.

Les travaux en question comprennent l'installation de la prise d'eau dans la rivière, la station de pompage bas niveau, la mise en place du bassin d'ozonation ainsi que des travaux préparatoires à l'agrandissement de l'usine comme tel.

Le règlement d'emprunt de la ville doit maintenant être acheminé à la Commission municipale du Québec qui devrait donner son accord au projet, estime le directeur général de la ville, M. Georges Darveau. Une fois cela acquis, et toutes les procédures admnistratives réglées, on devrait être en mesure de débuter les travaux en mai prochain.

Petite consolation pour ceux qui trouveraient la facture trop salée (une facture, incidemment, qui sera défrayée par la ville en entier), c'est qu'une fois les travaux complétés, l'ozonation assurera une eau "de meilleure qualité", une eau débarassée de la couleur et du goût suspects qu'on retrouve parfois, si l'on en croit M. Darveau.

Après cela, on pourra entreprendre les travaux d'agrandissement de l'usine de filtration, travaux qui devraient entraîner des déboursés de plus de 3 500 000$ pour la ville encore une fois et qui verront la capacité de traitement de l'usine augmentée de cinq millions de gallons d'eau par jour.

Quant aux travaux faisant partie du programme d'assainissement de la rivière Yamaska, tout marche rondement, selon M. Darveau, et la Société québécoise d'assainissement des eaux, qui a maintenant la responsabilité du programme, devrait accorder les premiers contrats d'ici peu.



Pour la région Richelieu-Yamaska ...

Lors de la conférence de presse présentée dans le cadre de l'Année internationale des personnes handicapées qui eut lieu tout récemment, plusieurs représentants des divers organismes de la région étaient présents. On aperçoit dans l'ordre habituel (première rangée) M. Nova Gagné du Conseil canadien des aveugles; M. Gérard Gagnon, président des Loisirs pour handicapés physiques de Saint-Hyacinthe; deuxième rangée, Mmes Nicole Solis, infirmière au centre hospitalier Honoré-Mercier et Carmen Théberge de l'Association des parents d'enfants handicapés de la région de Saint-Hyacinthe; troisième rangée, MM. Jean Lemonde, directeur de l'Association régionale de loisirs pour handicapés Richelieu-Yamaska et Roméo Lamoureux, président régional du comité de l'Année interantionale des personnes handicapées Richelieu-Yamaska.

LOTO PERFECTA 6-36
Les 6 numéros gagnants sont:
3, 4, 6, 12, 19, 26
No complémentaire: 31

MINI LOTO
10 avril 1981
863685

Tous les billets gagnants de 250$ et 50$ de la Mini sont encaissables à toute succursale de la BCN

Numéro complet gagne 50 000$

Les cinq derniers chiffres gagnent 5 000$

Les quatre derniers chiffres gagnent 250$

Les trois derniers chiffres gagnent 50$

Les deux derniers chiffres gagnent 5$

PROVINCIAL
Le détenteur du billet portant le numéro 6711378 gagne 500 000$. Ceux dont les billets se terminent par les six derniers chiffres, 50 000$; ceux par les cinq derniers, 1 000$ et ceux par les quatre derniers, 100$ et des trois derniers, 25$ et les deux derniers 10$.

NOUS ASSURONS
• propriétaire • locataire
• bloc appartement
• commerce • industrie
GAGNON & AUGUSTIN inc. ASSURANCES
695, ave Sainte-Anne (coin Girouard)
Saint-Hyacinthe, Qué. J2S 5G4
Tél.: 773-2567
Beloeil: 467-5815
COURTIERS
• Établie depuis 1944
ÉDIFICE PLACE D'ASSURANCES
HEURES DE BUREAU: Lundi: 8 h 30 à 17 h - jeudi: 8 h 30 à 20 h
mardi, mercredi, vendredi: 8 h 30 à 16 h 30
(ouvert le midi et jeudi soir)

luc tétreault robert théroux
optométristes
EXAMENS VISUELS
LENTILLES DE CONTACT RÉÉDUCATION VISUELLE
SERVICES VISUELS COMPLETS
1525, rue Saint-Antoine
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8479

CENTRE DE LA PHOTO MAXI-COULEUR
PHARM-MAXI
SUPER ESCOMPTES
VINCENT chartier & ASSOCIÉS
V CHARTIER A RICHER N BOUSQUET propriétaires
Galeries Saint-Hyacinthe
Lundi - mardi - mercredi 9 h à 18 h
Jeudi - vendredi 9 h à 21 h 30
Samedi 9 h à 17 h 30
centre-ville 1312, rue Des Cascades
773-8447
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 21 h 30
Samedi de 8 h 30 à 17 h 30
Face à l'Hôpital 2665, ave Sainte-Anne
ouvert jusqu'à minuit
773-8449
Lundi au samedi de 8 h à minuit
Dimanche de 9 h à minuit
PHOTO
Obtenez 1. 8x10 GRATUIT avec développement de films procédé C41
Réduction de prix sur le développement des films
C110-126
12 poses $6.23 $3.74
20 poses $8.81 $4.99
24 poses $9.81 $5.74
C135
12 poses $7.69 $4.24
20 poses $10.43 $5.74
24 poses $11.39 $6.34
36 poses $15.04 $8.69
Développement et impressions, procédé C-41
Réimpression de négatifs, 110, 126, 135
10¢ la copie
Lors du traitement d'un film couleur, obtenez le double de vos photos.
5¢ la copie
En vigueur du 1er au 30 avril
MEILLEURS PRIX EN VILLE

le courrier
DE SAINT-HYACINTHE

Dr. Marc Cusson
OPTOMÉTRISTE
EXAMEN DE LA VUE
VERRES DE CONTACT
1530, rue des Cascades
Saint-Hyacinthe
Tél.: 773-8118

Les cols blancs acceptent les offres finales de la ville

Par Alain Rodier

Il n'y aura pas d'épreuve de force cette année entre la ville de Saint-Hyacinthe et ses quelque 40 cols blancs qui avaient dû traverser une longue grève de trois mois à l'été de 1979.

Réunis en assemblée générale, le lundi 13 avril, les cols blancs, membres du Syndicat national des fonctionnaires municipaux de Saint-Hyacinthe (CSD), ont accepté à la majorité les offres finales de la ville, 22 des syndiqués participant au vote s'étant prononcés en faveur de l'entente et 13 autres votant contre les offres patronales.

La nouvelle convention collective qui s'étendra du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1982 prévoit des augmentations salariales moyennes de l'ordre de 8%, mais des augmentations assorties d'une clause d'indexation au coût de la vie, clause qui stipule que les salaires seront indexés mensuellement si l'indice des prix à la consommation dépasse ce seuil de 8%.

La première séance de négociations pour le renouvellement de la convention collective des cols blancs s'était tenue à la mi-décembre et sept autres rencontres avaient eu lieu entre les représentants des deux parties. C'est finalement le 9 avril dernier que la ville faisait part de ses offres finales.

Au chapître des vacances, la nouvelle convention assure six semaines aux syndiqués comptant 25 ans à l'emploi de la ville, alors que dans l'ancien contrat de travail, le maximum était fixé à cinq semaines de vacances.

A noter aussi que les fonctionnaires de la ville seront en congé de la veille de Noël jusqu'au 3 janvier, ce qui assure donc deux jours de congé de plus aux syndiqués. Par contre, ces derniers ont dû laisser tomber au cours de négociations leur congé du Vendredi Saint. Donc un seul jour de congé additionnel.

Malheureusement pour les cols blancs, la nouvelle convention consacre la disparition de la semaine de 30 heures qui avait cours durant la saison estivale. Dorénavant, les syndiqués devront effectuer 32 heures et demie de travail par semaine, eux qui auparavant bénéficiaient de la semaine de 30 heures du 1er mai à la fête du Travail et qui effectuaient 33 heures et trois-quarts le reste de l'année.

Restera donc à la ville à s'entendre au cours des prochains mois avec ses policiers dont le contrat de travail expire à la fin de décembre 1981. Et on a bien hâte de voir si ces derniers hériteront d'un contrat en or comme celui qu'ils avaient obtenu lors des précédentes négociations... sans qu'ils aient eu besoin de recourir à la grève.

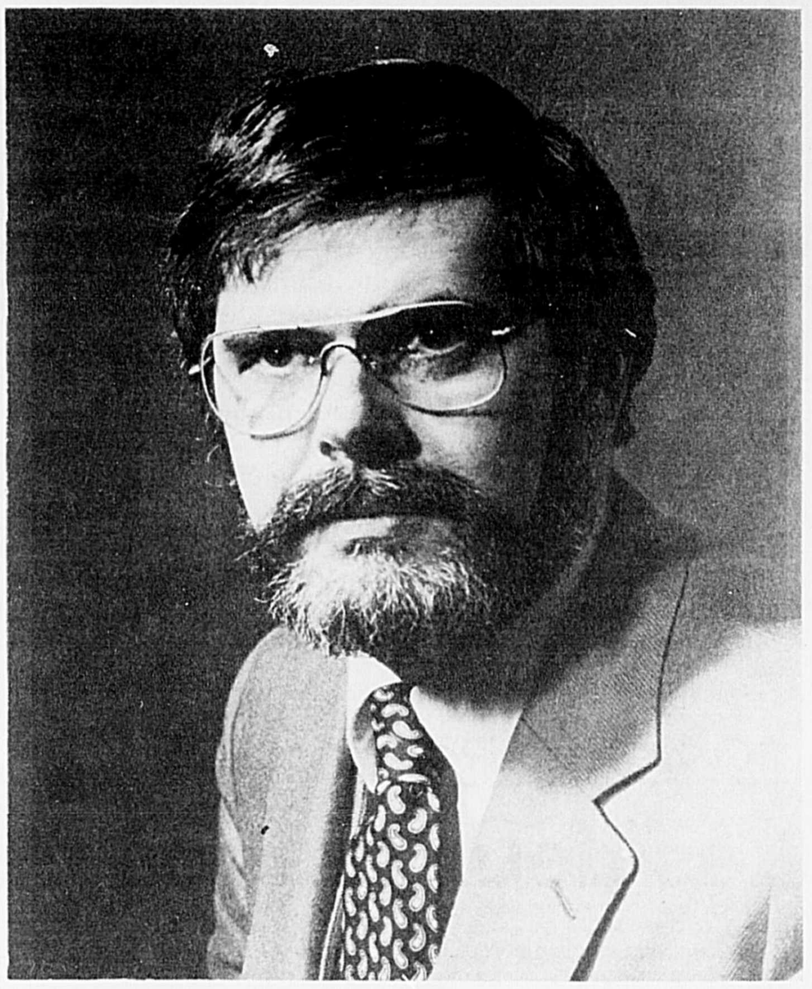
Visite culturelle chez Casavant Frères

La maison Casavant Frères limitée invite la population maskoutaine et de la région à une visite culturelle, le samedi 25 avril, entre 11 heures et 17 heures, au 900 est, rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, sortie 133 de l'autoroute 20.

Les visiteurs pourront voir et entendre plusieurs orgues qui font de Casavant Frères une entreprise de renommée internationale dont l'orgue destiné au Victoria Arts Center de Melbourne, Australie, aux dimensions de 30 par 45 pieds.

Cet orgue est particulièrement intéressant puisqu'il s'agit du deuxième plus gros orgue à traction mécanique, fabriqué par Casavant Frères, et qui comprend 60 jeux répartis sur quatre claviers manuels et le pédalier.

Une visite à ne pas manquer!



Directeur de la publicité

M. Denis Chartier, éditeur du Courrier de Saint-Hyacinthe, est heureux d'annoncer la nomination de M. Réal Brodeur au poste de Directeur de la publicité. A l'emploi du journal depuis bientôt treize ans, M. Brodeur oeuvre dans le domaine de la publicité depuis plus de vingt ans et il est le doyen à Saint-Hyacinthe dans ce secteur d'activités. M. Brodeur a reçu à plusieurs reprises des prix et des mentions pour les travaux publiciatires qu'il a conçus et réalisés. Il remplace M. Gérard Côté qui vient de prendre sa retraite. Fait cocasse, M. Brodeur avait aussi assumé la succession de M. Côté au Clairon, il y a plusieurs années. M. Brodeur est aussi Maître en photographie. C'est lui désormais qui assumera les tâches et fonctions imparties au responsable de cet important secteur du journal.

Nouveau contrat de travail à l'Imprimerie Chartier

Par Alain Rodier

Les employés syndiqués de l'Imprimerie Chartier en sont venus ces jours derniers à une entente pour le renouvellement de leur convention collective, entente qui fera d'eux les syndiqués les mieux payés dans l'industrie de l'imprimerie à Saint-Hyacinthe.

Le nouveau contrat de travail d'une durée de trois ans a été ratifié, vendredi dernier, par les représentants patronaux et ceux du Syndicat de l'industrie de l'imprimerie de Saint-Hyacinthe (CSD) qui défend les intérêts des 45 syndiqués de l'Imprimerie Chartier.

Et des deux côtés de la barrière, on s'est déclaré fort satisfait de cette nouvelle entente qui fera passer le salaire d'un compagnon pressier de 10 47$ à 14$ en février 1983.

On a entrepris les négociations au début de février et huit rencontres auront été nécessaires pour en arriver à cette entente qui couvre la période s'étendant du 22 février 1981 au 21 février 1984.

Le nouveau contrat de travail a été accepté par 95% des syndiqués qui participaient à une assemblée générale, tenue le 6 avril dernier.

En plus des gains appréciables du côté salarial, les syndiqués ont également marqué des points dans le domaine de l'ancienneté et ils pourront compter sur trois semaines de vacances après trois ans à l'emploi de l'entreprise, eux qui devaient patienter cinq ans auparavant avant d'avoir droit à ces trois semaines.



Les employés syndiqués de l'Imprimerie Chartier ont accepté, la semaine dernière, les termes d'un nouveau contrat de travail d'une durée de trois. Et c'est vendredi dernier, que MM. Robert Lussier, président du syndicat, et Normand Laurin, directeur général de l'Imprimerie, ont ratifié la nouvelle entente, sous les regards de MM. Michel Vachon, directeur des opérations, Robert Fortin, vice-président du syndicat, Jean-Paul Brousseau, négociateur syndical, Rémi Marcoux, président de l'entreprise, et Victor Marcoux, négociateur de la partie patronale.

Accidents en 1980:

Huit morts et 341 blessés dans les rues de la ville

Au cours de 1980, pas moins de 2 121 accidents de toutes sortes ont été rapportés à Saint-Hyacinthe causant huit morts violentes et pas moins de 341 blessés.

Si les données habituelles étaient appliquées aux statistiques fournies par la ville en matière d'accidents, on pourrait constater que la période la plus dangereuse se situe le vendredi, en décembre, entre 16 h et 17 heures, par temps clair, sur une chaussée sèche et sans que la vitesse n'intervienne pour beaucoup.

Aussi bien du côté des conducteurs des véhicules impliqués dans des accidents que du côté des blessés, ce sont les jeunes de 15 à 30 ans qui prennent la part du lion: conducteurs: 50%; blessés: 40%.

La circulation automobile dans les rues de la ville n'est pas distincte de celle sur les grandes artères et les mêmes circonstances semblent entourer les catastrophes dans un cas comme dans l'autre. A Saint-Hyacinthe, certains croisements de rues sont plus dangereux que d'autres et les chiffres montrent que ce sont les suivants: Laframboise-Casavant (40 cas); Laframboise-Dessaulles (28), Bourdages-Girouard (23) et Castelneau-Sir-Wilfrid-Laurier (22).

Rien ne permet de chiffrer les pertes matérielles et autres encourues dans les accidents de la circulation dans les limites de la ville mais déjà, le chiffre élevé de morts et de blessés devrait susciter la réflexion et inciter à la prudence.

ACME
PONTIAC-BUICK INC.
3000, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe tél. 774-5301
SPÉCIAL
FIN D'ANNÉE
1 Jimmy démonstrateur


Jusqu'au 30 mai
Possibilité financement GMAC 14 2%
Joyeuses Pâques
à tous
de la part du Nº 1

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA Série 1980-81 — 13 3/4% Période du 1 avril au 30 octobre
OBLIGATIONS MUNICIPALES ET AUTRES. Un an à 10 ans — 14 1/2% L'intérêt payé tous les six mois
CERTIFICATS de PLACEMENT GARANTIS Un an à cinq ans — 14 1/2% 15% Intérêt mensuel - semestriel annuel - composé
Taux sujets à changements
Institutions Membres de l'Assurance Dépôt du Canada et inscrites à la Régie d'Assurance Dépôt du Québec.
AUCUN FRAIS D'ACQUISITION
Autres renseignements fournis sur demande
Aussi commande de Bourse exécutées aux conditions régulières
À votre SERVICE depuis 1931
RENÉ DESJARDINS
Assisté de
HÉLÈNE VIENS - LAURENT SICOTTE - GILLES MANSEAU
1600, ouest Boul. Girouard, Saint-Hyacinthe 774-5316-17
Représentants de
GRENIER, RUEL ET CIE INC. fondée en 1946
Membres de l'Association Canadienne des Courtiers et de la Bourse de Montréal.

éditorial

Une dure leçon

Après onze victoires éclatantes aux partielles, après avoir eu le vent dans les voiles durant un certain temps, la défaite du 13 avril est d'autant plus amère pour le chef libéral Claude Ryan.

Les spécialistes essaieront, une fois encore, de disséquer la campagne afin de déterminer ce qui n'a pas fonctionné et peut-être trouvera-t-on cinquante explications toutes aussi valables les unes que les autres pour justifier le rejet malgré tout massif dont vient d'être victime le Parti libéral du Québec.

Il est à espérer qu'au nombre de ces "excuses", on placera celle de la personnalité du chef libéral car la période préélectorale a fait toute la différence en mettant en lumière de façon cruelle parfois à quel point Claude Ryan manque de charisme.

Homme de lettre et de réflexion, il est resté persuadé que la force de l'esprit suffirait à convaincre les électeurs. Mais le jeu politique est parfois déroutant et les fruits escomptés ne sont pas toujours ceux que l'on reçoit!

Parce que le Parti libéral était trop identifié à ce personnage, alors que les candidats étaient plus souvent qu'autrement laissés dans l'ombre, il ne semble pas que les Québecois aient vu en celui-ci une force capable d'assumer les rênes du pouvoir.

Même le programme mis de l'avant semblait manquer de souffle et les volte-face sur des points aussi importants que le zonage agricole ont exercé une influence néfaste au sein de l'électorat.

Et chose qui aura peut-être fait la différence, c'est qu'en étant seul exposé, M. Ryan ne pouvait éviter d'être comparé au premier ministre Lévesque dont le charisme politique est reconnu par tous ceux qui étudient le domaine particulier des communications. Là aussi, des sondages avaient souligné l'embûche mais on a préféré ignorer les mises en garde pour affronter en un combat singulier l'adversaire.

Les résultats sont là aujourd'hui pour démontrer que ce fut une lutte inégale dont un bon nombre de candidats firent les frais.

Il ne faut pas se désoler outre-mesure car le sort des hommes politiques est parfois précaire et M. Ryan qui est encore à l'aube de sa carrière politique vient de vivre une expérience qui devrait lui être bénéfique dans l'avenir.

Car il aura l'occasion de montrer en d'autres circonstances si la leçon du 13 avril a été comprise et si, en plus du chef, le PLQ peut vraiment compter sur une équipe multi-disciplinaire forte.

Avec la disparition de l'Union nationale (car elle ne devrait pas survivre à cette défaite), l'avenir politique du Québec semble s'orienter vers deux grands partis. Et dans les faits, l'écart entre les pourcentages obtenus par chacun n'est pas si considérable qu'il puisse être garant d'un long règne.

Pierre Bornais

COMMENTAIRES

Les deux grands perdants!

Les résultats sommaires du scrutin du 13 avril démontrent clairement que la majorité des Québécois ont décidé d'appuyer massivement le gouvernement Lévesque pour les quatre prochaines années.

Cette victoire éclatante du Parti Québécois laisse toutefois planer un gros nuage gris sur les deux autres partis en lice qui en ont pris pour leur rhume lors du dépouillement des votes.

Le grand perdant dans cette lutte est sans contredit l'Union Nationale qui a perdu les quelques plumes qui lui restaient! Même, si certains partisans unionistes blâmaient outrageusement les journalistes qui analysaient les résultats des sondages qui avaient été publiés dans les grands quotidiens, il n'en reste pas moins que les maisons CROP et SORECOM avaient deviné juste sur les enjeux de cette présente élection provinciale.

On devait assister à la déconfiture pure et simple de l'Union Nationale... Cette décision des Québécois de rayer l'UN de la carte n'est pas aussi surprenante qu'on peut le penser lorsqu'on songe que le chef de ce parti a fait campagne sur le port non obligatoire de la ceinture de sécurité!

L'autre perdant dans cette élection est nul autre que Claude Ryan et son équipe! Il est évident que cette amère défaite pour le Parti libéral du Québec est due à Claude Ryan qui n'a pas su imposer son image contrairement à René Lévesque qui s'est toujours adressé au peuple dans le langage du peuble! Claude Ryan a toujours projetté une image de censeur et non celle d'un chef en exigeant de tous ses candidats un passé et un avenir sans reproche! Plusieurs observateurs et certains organisateurs libéraux sont d'avis que le règne de Claude Ryan, à la tête du Parti libéral du Québec, aura été de courte durée puisque des militants libéraux demanderont d'ici quelques mois une convention à la chefferie du parti.

La vieille querelle entre les partisans de Ryan et de Garneau, que plusieurs avaient essayé de noyer, risque de remonter à la surface d'ici quelques jours si cela n'est pas déjà fait!

Malgré les déboires de l'Union Nationale et du Parti libéral du Québec, les deux candidats, qui représentaient ces formations politiques, retourneront plus vite qu'ils ne le pensaient à la vie privée! Le député sortant et candidat unioniste s'est abstenu de tout commentaire sur le résultat du scrutin dans Saint-Hyacinthe alors que le candidat libéral a tout de même tenu, malgré la tournure des événements, à remercier ses troupes qui avaient fourni un effort considérable durant la campagne et à féliciter le nouveau député pour la lutte propre qu'il a livrée tout au long de la période électorale!

Le résultat du présent scrutin laissera sûrement un arrière goût amer durant quelques jours aux deux candidats perdants, histoire d'oublier quelque peu ce triste rêve! Le lendemain de la veille n'est jamais drôle pour personne lorsque l'on réalise que tout est vraiment terminé!

Louise Lamothe



lettres OUVERTES

Télégramme au ministre Léger

Monsieur le Ministre Marcel Léger
Comité du Parti Québécois
11975, rue Victoria
Pointe aux Trembles
H1B 2R2

Monsieur le ministre

Je vous prie de faire condamner dans les jours qui vont suivre la fosse à purin (lagune) de Monsieur Jean-Paul Lasnier de Sainte-Brigide, Cté Iberville.

Contenant plus de 7 millions de gallons de purin, la digue de cette fosse (lagune) faite de terre noire et près d'une tourbière a cédé à la pression et son contenu a déversé vers la tributaire sud-ouest qui elle, se déverse dans la rivière Yamaska.

On n'a pas le droit de mettre en péril la santé de nos concitoyens, et on ne peut passer sous silence cette anomalie flagrante d'une personne peu consciente des actes qu'elle pose.

En conséquence, je vous prie d'intervenir dans l'immédiat ainsi que votre collègue Monsieur Jean Garon.

Votre bien dévoué

Le Maire de Saint-Hyacinthe
Clément Rhéaume

Copie à: Monsieur Jean Garon, Ministre Agriculture et Alimentation

... et lettre sur un même sujet

Mercredi, le 8 avril 1981

Monsieur le Ministre Marcel Léger
Comité du Parti Québécois
11975, rue Victoria
Pointe-Aux-Trembles
H1B 2R2

Monsieur le Ministre,

Nous appuyons la demande du maire de Saint-Hyacinthe relative au danger que représente pour la population maskoutaine la fosse à purin de M. Jean-Paul Lasnier de Sainte-Brigide, Comté d'Iberville.

Nous vous demandons d'intervenir immédiatement pour faire condamner cette lagune et faire pomper (non épandre) ce purin (y compris la décharge).

Écologiquement vôtre,

Francine Bienvenue,
Présidente

A la recherche d'une solution adéquate

En tant que comité d'école, nous, parents, aimerions vous faire part d'une constatation bien légitime.

A l'ère où la spécialisation est de plus en plus marquée, l'enseignement semble ne pas suivre ce courant: c'est à propos du "bumping" des professeurs, lors de la répartition des matières au début de l'année. L'éducation et l'instruction sont deux points très importants dans la vie de tout étudiant. Pourquoi les enfants devraient-ils subir un tel système?

Nous nous expliquons: après expérience vécue, les élèves avec un professeur n'étant pas dans son domaine, souffrent d'insécurité, de perte de temps, de connaissances plus ou moins véridiques, par le fait même, d'indiscipline, de mauvais esprit et cela peut aller même jusqu'à perdre le goût de l'étude, ce qui est un point grave. Si l'enfant ne réalise pas son idéal, il ne sera pas satisfait de lui-même et sera par la suite malheureux. Il n'y aurait pas moyen de trouver une autre solution à ce système.

Nous nous devons de donner le maximum à vos enfants c'est-à-dire leur donner des éducateurs compétents et non "caser" des professeurs.

Il faudrait que chaque professeur soit à la hauteur d'enseigner telle ou telle matière selon sa spécialité, ses aptitudes et non s'improviser dans tel ou tel domaine: ce n'est pas à l'avantage et des élèves et du professeur. (ex.: enseigner la musique, si on ne connaît aucune note).

Quoi de plus important pour l'enfant sinon d'abord le milieu familial et ensuite le milieu scolaire qui l'acheminera au milieu du travail! Une bonne formation à tout point de vue est essentielle.

Ensemble, essayons de trouver une solution plus adéquate. Merci de votre collaboration!

Le comité d'école de Fadette

Un vent de folie... à la circulation

Lettre ouverte aux automobiles
de Saint-Hyacinthe

La circulation à Saint-Hyacinthe est très difficile. Elle est même rendue de plus en plus difficile et même dangereuse par un abus des signaux d'arrêt; bientôt il y en aura peut-être huit par coin de rue.

En plus d'augmenter la pollution de l'air par des départs répétés, les arrêts "toutes directions" présentent un grave danger.

Les conducteurs s'habituent inconsciemment à repartir après un arrêt comme si l'autre devait toujours s'arrêter. Cette habitude a comme résultat de provoquer des accidents nombreux aux endroits où la signalisation est normale, c'est-à-dire: arrêts sur un axe de circulation et voie libre sur l'autre axe.

J'invite les automobilistes à observer ce qui se passe à une intersection où ils ont la voie libre. Il est de plus en plus fréquent que des automobilistes, après avoir effectué un arrêt (ou presque), viennent "couper le chemin".

Les membres du Service de la Circulation feraient bien, eux aussi, d'observer ce qui se passe avant d'enrichir les vendeurs de panneaux de signalisation. Peut-être en viendra-t-on à une circulation ordonnée et sécuritaire.

Et ici, je fais un arrêt.

Bernard Levac

le courrier DE SAINT-HYACINTHE

FONDÉ EN 1853

Hebdomadaire imprimé et publié à Saint-Hyacinthe le mercredi matin de chaque semaine par **La Cie d'Imprimerie et de Comptabilité de Saint-Hyacinthe Ltée,** sise au 655 de la rue Sainte-Anne, à Saint-Hyacinthe. C.P. 340. J2S 5G4

Atelier syndiqué

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec (c) 239971

Abonnement: Camelot: .45¢ la semaine - $21.00 par année.
Poste: Au Canada $21.00 par année
aux États-Unis $35.00 par année

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 0418

Toute reproduction des annonces ou informations est interdite.

Président: Denis Chartier
Directeur et rédacteur en chef: Pierre Bornais

Journalistes: Marielle Raîche, Louise Lamothe, Alain Rodier
J.-Marie Fontaine (sport), Louis Norris (sp. sports)
Collaborateurs: Juliette Lasonde (recettes)
Gabriel Meunier (Acton Vale)
Anita D. Paquette Saint-Césaire (469-2841)
Rougemont - Marieville
Photographe: Raymond Bélanger
Directeur de la publicité: Gérard Côté
Publicitaires: Réal Brodeur, Paul Paradis, Norbert St-Martin, Gérard Leblanc
Maquettiste: Guillaume Bédard
Directeur du tirage: Luc Sylvestre

N.D.L.R.:

Le Courrier publie avec plaisir les opinions de ses lecteurs sur des sujets d'intérêt général, en accordant cependant une attention spéciale aux questions locales et régionales. Chaque lettre doit être signée de la main de son auteur qui en assume alors l'entière responsabilité. L'auteur doit aussi donner les informations relatives à son nom au complet, adresse et numéro de téléphone afin de faciliter toute communication si nécessaire. Le Courrier se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible. Faire parvenir toute correspondance à: Lettres ouvertes, C.P. 340, Saint-Hyacinthe, J2S 5G4.

Santé-sécurité

Une soixantaine de chefs d'accusation, portée contre les entreprises St-Jean

Par Alain Rodier

Les retombées des perquisitions, effectuées à la fin mars par les enquêteurs de la Commission de santé-sécurité du Travail du Québec dans les bureaux des firmes H. S-Jean et Fils (1976) Inc. et Abattoir St-Jean Ltée, ne se seront pas fait attendre longtemps.

La Commission de santé-sécurité vient de déposer deux plaintes en Cour des Sessions de la Paix contre ces deux entreprises, deux plaintes qui comportent pas moins de soixante et un chefs d'accusation.

Dans le cas de H. St-Jean et Fils (1976) Inc., la plainte comporte 45 chefs d'accusation portés par la Commission qui reproche à l'entreprise de ne pas avoir remis des copies dûment remplies dans le cas d'accidents de travail, comme l'exige la Loi en pareil cas.

Du côté de l'Abattoir St-Jean Ltée, ce sont 16 chefs d'accusation qui sont contenus dans la plainte logée par la Commission, des chefs d'accusation liés au refus de la compagnie de donner avis à la CSST de certains accidents qui auraient été subis par des employés dans l'exercice de leurs fonctions.

On se rappelera qu'au lendemain des perquisitions, les représentants syndicaux des employés avaient dénoncé, en conférence de presse, le refus de la compagnie de remplir les formules requises dans le cas de verrues qui affligeaient une quinzaine de leurs confrères de travail.

On devrait en savoir un peu plus long d'ici quelques semaines puisque des représentants des deux entreprises impliquées devraient comparaître le 1er mai prochain. Ce qui est certain toutefois, c'est que la facture risque d'être élevée, si les deux compagnies sont reconnues coupables, étant donné que la Loi prévoit des amendes de 600$ pour chaque infraction.



Le conseil d'administration de la fête nationale du Québec, région Richelieu-Yamaska. Première rangée: Michel Briand, Nicole Rheault, Eliane Caron et Mario Lambert; à l'arrière, Gaston Joyal, Normand Turgeon, Richard Potvin, Lucie Douville, Jacques Raymond et Michel Crête.

La fête nationale des Québécois en marche dans Richelieu-Yamaska

L'organisation de la fête nationale des Québécois, les 23 et 24 juin n'en est pas une qui est spontanée! En effet, déjà en novembre 1980, avait lieu un colloque national, réunissant les principaux intervenants sur la fête nationale de 1980.

Il ressort de ce débat qu'on ne remit pas en question la décentralisation de la fête. Bien au contraire, même si la décentralisation s'était déroulée d'une façon rapide, il faut continuer dans cette direction.

Par ailleurs, les participants s'entendaient sur un dénominateur commun: la fête nationale remplira complètement sa mission si elle soulève un mouvement de fierté dans l'ensemble du Québec.

Afin que le sentiment d'appartenance à une collectivité, la fierté d'être Québécois puisse atteindre l'ensemble des Québécois, deux corrolaires doivent être respectés: un cérémonial minimum et vivre les petites patries. Un cérémonial minimum permet de réunir 20, 200, 2 000 Québécois qui vibrent et affirment leur nationalité. Ce cérémonial minimum comprend des activités très faciles à organiser: feux de joie, levée du drapeau, bref discours, une messe, une danse, etc... Quant aux petites patries, l'expression est du sociologue Marcel Rioux. Cela favorise la démocratisation de la fête et la décentralisation de cette dernière. En même temps, de vivre la fête nationale dans chaque petite patrie canalise les éléments du milieu.

Il s'agit d'un moment opportun pour consommer un produit typiquement local, rendre hommage à un citoyen ou encore remémorer un fait historique, tout en ne perdant pas le sens de la fête.

Le comité d'organisation de la fête nationale Richelieu-Yamaska, regroupé autour de sa présidente, Mme Eliane Caron, et de son coordonnateur, Claude Dubois, travaille activement à la mise sur pied de ce moment privilégié pour fraterniser entre Québécois.

Les personnes, les groupes désireux d'organiser la fête nationale des Québécois dans leurs petites patries peuvent se procurer un formulaire de demande d'aide en s'adressant au coordonnateur du comité organisateur de la fête nationale des Québécois Richelieu-Yamaska, M. Claude Dubois aux 16 675, rue Desroches, à Saint-Hyacinthe. Les projets de fête nationale devront être présentés au plus tard le 8 mai. Quant au comité organisateur, il devrait sélectionner ceux-ci vers le 16 ami.

Année internationale des personnes handicapées

Plusieurs projets régionaux seront subventionnés en 1981

par Louise Lamothe

"Un budget de 500 000$ a été alloué par le gouvernement du Québec pour subventionner des projets spéciaux dans le but de permettre à l'Office des personnes handicapées du Québec de réaliser son programme et son mandat au cours de l'Année internationale des personnes handicapées. Le budget total pour la région de Saint-HyacintheLongueuilValleyfield est de 35 900$. Le comité régional Richelieu-Yamaska a donc reçu la somme de 11 966$". C'est ce qu'a déclaré M. Roméo Lamoureux, président régional du comité de l'Année internationale des personnes handicapées Richelieu-Yamaska, lors d'une conférence de presse qui eut lieu le mercredi 8 avril.

Le comité régional Richelieu-Yamaska a reçu des demandes de projets pour un montant de 34 451,14$ et faute de budget, il n'a pu accorder que huit projets pour un montant de 11 229,44$. Il reste donc en caisse pour le fonctionnement du comité régional Richelieu-Yamaska, un montant de 736,56$. Tous les projets qui ont été choisis serviront à sensibiliser la population aux besoins et aux problèmes quotidiens rencontrés par la personne qui vit avec un handicap et à diffuser de l'information autant aux personnes handicapées qu'à la population en général.

Projets retenus

A Saint-Hyacinthe, quelque 5 projets ont été retenus. Le premier projet provient de l'Association des parents d'enfants handicapés de la région de Saint-Hyacinthe qui a proposé l'ouverture d'un centre de dépannage "A l'Arc en Ciel" et disposera d'un budget de 1 706$. Le deuxième projet, de l'ordre de 1 300$, est celui du comité de l'Année internationale des personnes handicapées Richelieu-Yamaska; un kiosque d'information avec dépliants, photos et films sera installé dans trois centres commerciaux de la région pour une fin de semaine afin de sensibliser la population à l'Année internationale des personnes handicapées. Des personnes ressources capables d'informer le public seront présentes pour répondre à toutes les questions. Les Loisirs pour handicapés physiques de Saint-Hyacinthe ont proposé une semaine d'information et de sensibilisation qui aura lieu prochainement au centre hospitalier Honoré-Mercier. Par des conférences, des films, une exposition, les Loisirs veulent sensibiliser les employés du centre hospitalier ainsi que la population maskoutaine de la situation actuelle de la personne qui vit avec un handicap. Ce projet de 1 200$ a été présenté par un comité formé majoritairement de membres du personnel de l'hôpital.

Dans un quatrième temps, le projet de 420$ du Conseil canadien des Aveugles sensibilisera la population aux problèmes journaliers que rencontre l'handicapé visuel. Par des conférences, des expositions dans des endroits publics, les handicapés visuels expliqueront le matériel dont ils se servent pour se débrouiller dans la vie. Le dernier projet qui fut accepté dans la région de Saint-Hyacinthe est celui proposé par l'Association régionale de loisirs pour handicapés Richelieu-Yamaska. Celui-ci vise la publication de 1 000 exemplaires d'un guide d'accessibilité, distribué gratuitement aux personnes handicapées de la région, aux centres de références etc... Ce guide permettra aux personnes handicapées de choisir un restaurant, une brasserie ou un cinéma accessible dans sa région.Il est certain que lors de la cueillette des données, les propriétaires et les gérants seront sensibilisés à l'importance de rendre leur établissement accessible aux personnes handicapées.

Comité régional

L'Office des personnes handicapées du Québec a été mandaté pour être le coordonnateur pour le Québec de l'Année internationale des personnes handicapées.

Sur le plan régional, afin de soutenir les initiatives des personnes handicapées groupées en associations, l'Office a créé quelque 23 comités régionaux formés des organismes régionaux et locaux.

Le mandat du comité régional Richelieu-Yamaska, sous la direction de M. Roméo Lamoureux, est d'assurer la coordination de l'action dans le milieu en canalisant les initiatives des personnes handicapées et des citoyens qui désirent s'engager dans les activités, à faire connaître les besoins des personnes handicapées , à analyser et recommander à l'Office des personnes handicapées du Québec les projets élaborés dans la région afin de les subventionner, diffuser de l'information et mandater un délégué au comité québécois afin d'assurer la liaison entre le comité régional et l'Office.

Eau potable

Le collège appuie la cause des étudiants

Par Alain Rodier

Comme l'avaient exigé les étudiants en assemblée générale, le conseil d'administration du cégep de Saint-Hyacinthe vient de faire connaître son appui à la bataille pour l'eau potable que livrent ces derniers depuis quelques semaines.

C'est le directeur général du collège, M. André Bouchard, qui nous a fait part de cet appui du conseil d'administration du cégep qui répond ainsi au voeu des étudiants qui avaient exigé que le C.A. se prononce publiquement dans les journaux locaux.

Mais, tout en appuyant la cause des étudiants, M. Bouchard a bien précisé que le problème dépassait les cadres du collège et qu'il appartient aux responsables, tant municipaux que gouvernementaux, à régler le dossier de l'eau potable à Saint-Hyacinthe.

Les dirigeants du collège n'ont pas l'intention de se croiser les bras pour autant. Déjà, on a entrepris des pourparlers avec les autorités gouvernementales en ce qui concerne la "facture" de l'eau potable au cégep. Si on ne fonde pas beaucoup d'espoir du côté du ministère de l'Environnement (où, c'est bien connu, on ne doute pas des vertus de la Yamaska), le collège espère bien que le ministère de l'Education viendra à la rescousse en débloquant des fonds pour régler le problème.

Quant aux précieuses fontaines que réclamaient les étudiants depuis les débuts de leur bataille pour l'eau potable, elles sont arrivées depuis lundi dernier au cégep et jouissent d'une popularité certaine. Dix points d'eau ont été installés à l'intérieur du collège où on ingurgite une vingtaine de cruches d'eau potable par jour. Comme si on doutait des bienfaits de l'eau du robinet...

Un projet spécial à Saint-Thomas

Une véritable rampe de lancement sera érigée le 13 juin à Saint-Thomas d'Aquin afin d'accueillir le Grand Derby de boîtes à savon du Club Optimiste de l'endroit.

Les membres de cet organisme érigeront en plein centre du village une rampe de 16 pieds de hauteur pour servir de rampe de lancement aux bolides que piloteront les jeunes de la région dans le cadre d'une activité spéciale où tout le monde pourra s'amuser ferme. Tous les jeunes sont priés de se tenir prêts pour ce grand jour et toute la population sera invitée au grand départ. D'autres informations seront communiquées bientôt.



CHRONIQUE DE L'ASSURANCE

par Robert Morin C. D'A. ASS.

VOS EMPLOYÉS SONT-ILS PROTÉGÉS PAR VOTRE CONTRAT DE RESPONSABILITÉ CIVILE?

Pour votre contrat d'assurance automobile commerciale, ce n'est généralement pas une question critique. En effet, sauf exception, les contrats automobile accordent une protection de responsabilité civile à l'assuré dont le nom est désigné sur le contrat. Mais également à quiconque opèrent un véhicule de votre entreprise pour les usages et les fins de celle-ci avec la permission d'une personne compétente à votre emploi.

Toutefois pour votre contrat de responsabilité civile découlant des opérations, des biens et des lieux de votre entreprise, c'est différent. Il faut spécifiquement étendre la protection à vos employés à titre d'assurés additionnels afin qu'ils obtiennent une couverture au cas où ils seraient nommés individuellement dans une poursuite. Prenons l'exemple d'un employé qui, par sa négligence est responsable d'un accident, alors que dans l'exercice de ses fonctions il agit pour et au nom de votre entreprise, et se voit ainsi poursuivi pour son geste. La protection de votre contrat de responsabilité civile générale ne le protège pas, à moins qu'un avenant fasse partie de votre contrat indiquant que vos employés sont protégés à titre d'assurés additionnels.

Il existe d'autres avenants pouvant couvrir l'action de vos employés, tel le préjudice personnel, c'est-à-dire la diffamation à l'endroit des autres. N'hésitez pas à nous contacter s'il existe quelque doute dans votre esprit relativement à ces considérations importantes.

Pour de plus amples informations, veuillez s.v.p. me communiquer. Assurances Générales et Vie

RM ASSURANCES ROBERT MORIN et ASS. inc.

125, rue Principale, Upton, Québec J0H 2E0

549-4225 ©



LN-7, 1982

Les coupés Sport les plus sensationnels de toute la décennie

Comparez aussi ces avantages techniques à des prix tout à fait concurrentiels

Possibilité de taux de financement à 14% pour une période de 24 à 48 mois se poursuit jusqu'au 9 mai inclus, sur les voitures neuves 1981-80 également sur les camions Ford (exception Lynx, LN-7 et Lincoln).



LYNX

Populaire et économique

42 milles/au gallon



En primeur

La Mercury Capri, le chic et le dernier cri... 1981 ©

MERCURY LINCOLN

L'ami Jérôme vous en donne plus pour votre argent.

PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGÉ

Automobile Jérôme (1977) inc

7780, rue des Cascades est, Saint-Hyacinthe tél.: 773-6647

Toute une semaine à la Sûreté municipale!

par Louise Lamothe

Au cours de la semaine du 6 au 12 avril inclusivement, les agents de la Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe ont eu passablement de pain sur la planche!

En effet, selon le rapport hebdomadaire de ce corps policier, il y eut une tentative de vol avec violence sur une dame qui déambulait sur la rue. L'individu, qui a voulu lui arracher son sac-à-main, a bousculé la dame en question sans toutefois arriver à ses fins!

Au cours de la même période, les agents ont reçu une plainte de tentative de vol par effraction dans un commerce (Coupons Jacques Brodeur, rue Raymond, à Saint-Hyacinthe) ainsi qu'un vol par effraction chez Vulcanisation Royale, rue des Cascades. En ce qui a trait aux tentatives et aux vols par effraction dans des maisons privées, on dénombre une tentative et deux introductions par effraction.

La Sûreté municipale de Saint-Hyacinthe a reçu dix plaintes de vols simples ainsi que sept plaintes de vols de véhicules automobiles incluant une mobylette et une moto. Après enquête, le service de police a pu en retrouver cinq et les retourner à leur propriétaire!

Un délit sexuel soit un attentat à la pudeur a été commis le samedi 11 avril, peu avant minuit, non loin du bois du séminaire, rue Pratte, à Saint-Hyacinthe. La jeune fille, qui a été attaquée, a immédiatement porté plainte au service de police. Les enquêteurs ont eu bonne description de l'agresseur soit un individu entre 30 et 35 ans, mesurant environ 5 pieds et sept pouces, plutôt mince, portant moustache. Lors de l'agression, ce dernier portait une vareuse et un bonnet de laine de couleur bleu. Toutes personnes ayant des renseignements pertinents pouvant conduire à l'arrestation de cet individu, sont priées d'appeler le service de police de Saint-Hyacinthe à 773-2575.

Au cours de la semaine dernière, on a enregistré cinq plaintes de dommages à la propriété ainsi que six plaintes de vandalisme. En effet, on assiste présentement à une recrudescence d'actes de vandalisme sur les voitures et ce, dans le secteur Saint-Joseph. On demande à tous les propriétaires de véhicules automobiles de stationner leur voiture dans un endroit éclairé afin de décourager les vandales!

Le service des incendies fut dépêché sur les lieux de quatre incendies mineurs accidentels. De plus, le service de la circulation a dénombré dix-sept accidents avec dommages matériels et trois accidents avec blessés mineurs au cours de la semaine dernière. Neuf automobilistes ont porté plainte pour délit de fuite ayant causé des dommages matériels seulement. D'autre part, les policiers ont effectué huit arrestations durant la même période, dont deux pour facultés affaiblies et six pour des vols par effraction et des vols simples.

Quatre disparitions furent rapportées aux policiers et suite à une enquête, les quatre personnes furent retrouvées ainsi qu'une autre qui avait disparu la semaine dernière.



Accident mortel à Saint-Pie

Un accident mortel s'est produit le vendredi 10 avril, vers 8 heures 30, dans le rang Haut-de-le-rivière-Nord, à Saint-Pie. La victime est M. Horace Tanguay, 72 ans, du 156, rue Roy, à Saint-Pie. L'accident s'est produit alors que le véhicule conduit par M. Tanguay a quitté la chaussée pour aller s'immobiliser dans la rivière. Aucune personne ne fut témoin de l'accident. Le Dr Laguë fait présentement l'étude du dossier et c'est l'agent Jacques Tremblay qui fait enquête.

La semaine de la Sûreté du Québec!

par Louise Lamothe

Au cours de la semaine du 6 au 12 avril, les agents de la Sûreté du Québec, détachement de Saint-Hyacinthe, ont enregistré un vol par effraction dans une résidence de Saint-Charles, le mercredi 8 avril alors que le ou les voleurs se sont emparés de bijoux et d'un système de son d'une valeur approximative de 2 750$.

De plus, au cours de la même période, soit le samedi 11 avril, vers 11 heures, un incendie suspect s'est déclaré dans une résidence du rang des Allonges, à Saint-Pie. C'est l'agent Leblanc de la Sûreté du Québec qui fait présentement enquête.

* * *

Du côté de la circulation, le détachement de Saint-Hyacinthe de la Sûreté du Québec a enregistré quelque 21 accidents dont deux avec blessés et un mortel.

* * *

Le poste de Saint-Hyacinthe mettra de l'avant "l'Opération Pâques", du 17 au 20 avril inclusivement, à l'occasion du long congé de la fête de Pâques. Durant cette période, les agents de la Sûreté du Québec demandent à tous les automobilistes d'être très vigilents sur les routes de la région.

Les infractions au Code de la route (vitesse excessive, omission de faire un arrêt obligatoire et de céder le passage, dépasement dangereux et facultés affaiblies) seront sévèrement punies. Le radar et l'ivressomètre seront en opération 24 heures par jour durant la durée du long congé de Pâques.

Les échos du Palais

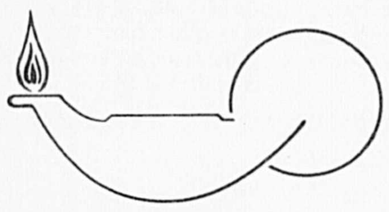
par Louise Lamothe

L'enquête préliminaire de Pierre Béchard, un des principaux témoins dans l'histoire du meurtre du chauffeur de taxi de Drummondville, M. René Gouin, s'est terminée mercredi dernier. Pierre Béchard sera cité à procès le 8 juin prochain au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe pour répondre à des accusations de meurtre au deuxième degré.

* * *

L'ouverture du terme des Assises eut lieu le jeudi 9 avril, au Palais de Justice de Saint-Hyacinthe. Quatre procès auront lieu d'ici la fin du mois de juin: celui de Michel Lamarche le 19 mai; Armand Lévesque le 25 mai; Hélène Chabot-Jacques, le 1er juin et Pierre Béchard, le 8 juin.

en formaintenant!
Allez! La bonne forme vous ira comme un gant.
PARTICIPACTION



En ce temps-ci:

"J'ai vu le seigneur!"

Le dimanche 19 avril 1981

Ce dimanche-là, personne ne s'attendait à une bonne nouvelle. Depuis deux jours, c'était bien fini: on avait mis Jésus au tombeau et il n'y avait plus que la Marie-Madeleine pour aller pleurer le mort. Les autres essayaient de dormir pour oublier, mais au tombeau, le corps de Jésus avait disparu. Marie était sûre que c'était un vol et elle pleurait encore plus. Pierre ne comprenait rien, Jean soupçonnait quelque chose. Et c'est Marie-Madeleine qui a compris la première: Il est vivant.

Eh oui! Pierre le chef, ni Jean le spirituel mais la Madeleine qui marchait avec son coeur et parlait avec ses larmes!

Aujourd'hui encore ce n'est ni dans les parlements ni dans les universités ou les monastères qu'on Le reconnaît vivant le plus rapidement, c'est dans le peuple des pauvres. Parce que c'est là que se vit le Calvaire, c'est là aussi que se lève le matin de Pâques.

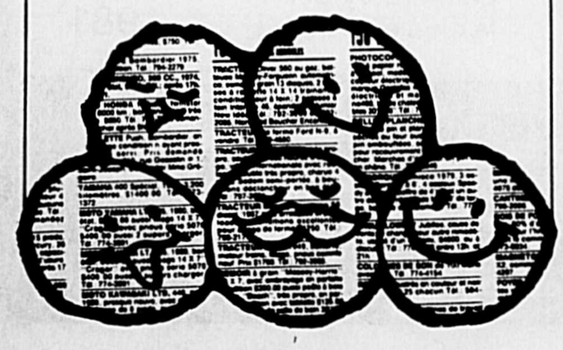
Ça ne veut pas dire grand chose "se lever des morts" quand on cache la mort dans les hôpitaux et les asiles de vieux et qu'on arrange les morts pour qu'ils aient l'air vivant! Mais, quand la mort est quotidienne parce qu'elle est le seul partage, la victoire du peuple sur la domination des tyrans, c'est un matin de Pâques.

Elle est vraie la Résurrection seulement lorsqu'il y a des hommes et des femmes qui la préparent, qui acceptent de passer par le calvaire pour qu'elle arrive. Et alors, c'est dans le coeur des pauvres que résonne le cri de Marie-Madeleine: "J'ai vu le Seigneur".

René Lachapelle
Comité diocésain
d'Action catholique

SI VOUS CHERCHEZ UN ACHETEUR.

Les annonces classées **773-6028**



2 repas de steak 5.99$ économisez 2.19$



«Invitez un ami.»

Chaque repas comprend:
- un délicieux steak de contre-filet
- pomme de terre au four ou frite
- petit pain frais • salade à volonté

Et, comme d'habitude chez Ponderosa, liqueurs douces de format régulier, thé et café sont renouvelés gratuitement et vous ne payez pas de pourboire.

Pour un temps limité seulement

VISA

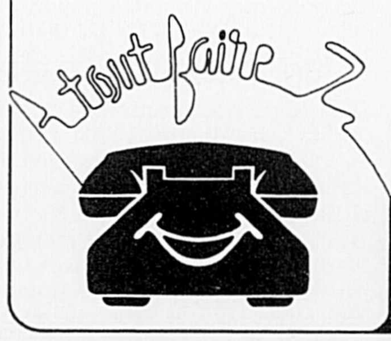
PONDEROSA

LaSalle 8450 boul. Newman
Longueuil 2650 Chemin Chambly
St. Léonard 6000 boul. des Grandes Prairies
Greenfield Park 875 boul. Taschereau
Montréal 6775 boul. Décarie
St. Léonard 6850 Jean Talon est
Pointe-aux-Trembles 12825 Sherbrooke est
Chomedey, Laval 1365 boul. Curé Labelle
Dollard-des-Ormeaux 3350 boul. des Sources
Pont Viau 650 boul. des Laurentides
St-Laurent 3130 Côte-Vertu
Kirkland 2800 Boul. St. Charles
Rosemère 407 boul. Labelle
St-Jean 880 boul. du Séminaire
Châteauguay 96 boul. St. Jean-Baptiste
Granby 844 rue Principale
Trois-Rivières 4000 boul. des Forges
Sherbrooke 2707 rue King ouest
St-Hyacinthe 3275 Laframboise
Hull 611 boul. St-Joseph

Des Ennuis...



BESOIN D'UN ÉLECTRONICIEN



LA SOLUTION

Saviez-vous qu'il existe à St-Hyacinthe un service de dépannage téléphonique absolument gratuit. Besoin d'un fournisseur, expert, professionnel, ouvrier, etc... N'hésitez pas et communiquez dès aujourd'hui au...

774-3055

LA CONCORDE
C'est Castelneau

Profitez de cette offre unique pour le mois d'avril seulement

Garantie entière 12 mois, 20,000 kl

Garantie sur moteur, transmission, différentiel, 24 mois ou 40,000 kl

Garantie contre la corrosion, 5 ans, millage illimité

Traitement Zie Bart, antirouille appliqué à l'usine

Carosserie faite pour durée en acier galvanisé

Spécial d'avril
Rabais sur toutes nos Concorde
Prix incomparable



Concorde Limited, 2 portes

Service hors-pair, c'est important
location à long terme
Automobile usagée de 1ere classe

CASTELNEAU AUTO INC. St-Hyacinthe
AMC RENAULT

AMC Jeep Renault
625, boul. Laurier, Saint-Hyacinthe773-6005
Ligne directe, Mtl, Rive-Sud 464-5500

©

nouvelles RÉGIONALES

Clinique de Physiothérapie Centre-Ville
Élaine L. Beauregard et Pierre Bousquet
Physiothérapeutes
1010, rue de l'Hôtel de ville, Saint-Hyacinthe
OUVERT: LUNDI, MARDI, VENDREDI
de 13 h à 21 h tél. 774-3445 ©

Le coeur qui aime est toujours jeune...
proverbe grec

Agrandissement de l'école à Saint-Denis

Le dossier refait surface. Le 1er avril, le commissaire Marcel Desrosiers convoquait les responsables des organismes en place, les conseillers et maires des 2 municipalités à une réunion d'information sur les plans revisés de la Phase 1 de l'agrandissement de l'école.

Avaient été invités M. Jean Girard, secrétaire général de la C/S de Saint-Hyacinthe et directeur du service de l'équipement ainsi que M. Jules Tanguay, architecte qui travaille sur les plans et devis. Outre les élus municipaux, les organismes représentés étaient: le comité d'école, la coordinatrice du parc-école, la direction de l'école, les Loisirs, l'A.F.É.A.S., le comité de la bibliothèque, l'Âge d'or.

L'architecte a expliqué que 3 changement ont été apportés par le M.E.Q. a) Un ascenseur obligatoire est ajouté pour faciliter l'accès aux handicapés. b) La salle polyvalente attenante au plateau d'enseignement ne peut avoir la même hauteur soit 5,5m que le plateau annexe. c) L'emplacement de la salle polyvalente et du plateau d'enseignement a été reporté à l'arrière de l'école en prévision d'agrandissement, ce qui ne pourrait être fait (manque d'espace) du côté du cimetière comme c'était prévu sur le 1er plan.

Le point à faire ressortir auprès de la population, c'est que le ministère de l'Éducation, pour une école comprenant moins de 12 classes pour les groupes de 1ère à 6e année (c'est notre cas), accorde un plateau d'éducation physique, soit un espace d'une superficie de 216m carrés sans compter les services annexes et d'une hauteur minimum de 5,5m (½ gymnase simple).

Or, un gymnase simple égale 2 plateau comme celui-ci et l'excédent des dépenses est à la charge des municipalités avec une possibilité de subvention auprès du M.L.C.P. (Ministère Loisirs de la Chasse et de la Pêche) et du M.A.O. (Mobilier, Appareillage et Outillage) dans l'ordre de 30%.

La population a déjà été conviée à une assemblée publique en octobre dernier où on offrait le choix alors entre gymnase simple ou double avec différence de coûts à assumer. Erreur d'interprétation dans le vocabulaire sans mauvaise volonté, et à ce moment, l'ensemble des personnes présentes s'était prononcé contre le gymnase double.

Aujourd'hui, la situation se présente comme suit: la population a à choisir entre un plateau d'enseignement (½ gymnase simple) acquis ou 2 plateaux d'enseignement (1 gymnase simple) avec excédent des frais à assumer.

Le jeudi 23 avril prochain donc, à 20 heures, la population est convoquée à une assemblée publique importante à l'école Saint-Denis, avec la présence de représentants de la C/S. et l'architecte.

Vous serez informés des coûts, des subventions, de l'implication financière. Côté efficacité, vous apprendrez les dimensions et possibilités d'activités en plateau d'enseignement (½ gymnase) et en plateau double (1 gymnase simple).

En somme, ce qui nous est offert: un plateau ou ½ gymnase correspond en espace à la salle actuelle avec avec théâtre, casiers, et abreuvoirs en moins.

Il faut y réfléchir; nous agrandissons une école tous les 25 ans et l'investissement est là. Il faut aussi s'arrêter sur les services offerts pour répondre aux besoins de nos jeunes et des adultes du milieu. Il faut enfin nous décider pour ne pas retarder encore et encore ce projet d'agrandissement qui est monté depuis déjà plusieurs années.

Encan public à Sainte-Rosalie

Après avoir investi depuis 18 mois des efforts considérables dans la réalisation du complexe de 24 logements pour personnes âgées, à Sainte-Rosalie, les membres du comité de bienfaisance Chanoine Guy Inc. ont décidé de faire appel à la générosité de la population pour l'aménagement de la salle communautaire de la résidence.

Et ce coup de pouce de la population prendra la forme d'un encan public qui se tiendra, le dimanche 17 mai, sur le terrain à proximité du bureau municipal de Sainte-Rosalie.

Concrètement, ce qu'on demande aux citoyens de Sainte-Rosalie, c'est de donner des pièces comme des meubles, appareils électriques, vaisselle ou autre, en bon état, qui seront vendues à l'encan. Une cueillette sera d'ailleurs organisée durant la semaine du 4 mai pour prendre possession de ces item.

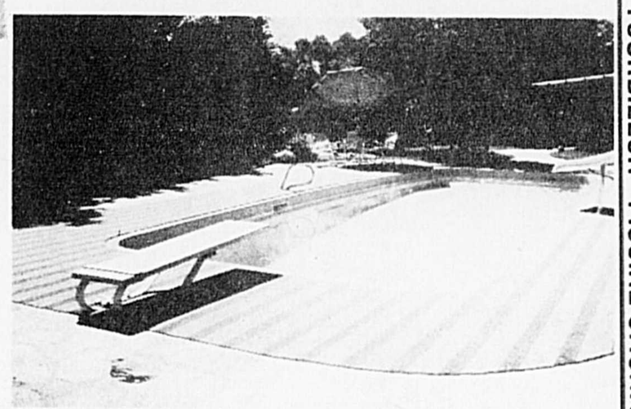
Il faut préciser que la résidence est construite et sera habitable à compter du 1er juin prochain. Toutefois, le comité sans but lucratif à la base du projet a besoin de fonds pour aménager la salle communautaire.

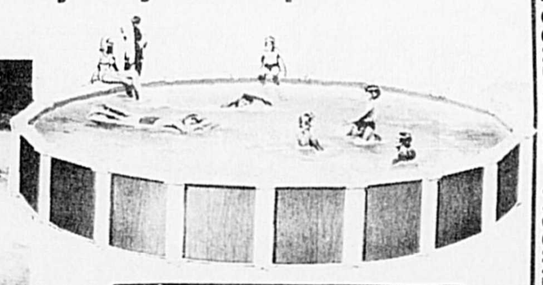
Tous ceux qui veulent faire leur part n'ont qu'à téléphoner au comité pour énumérer ce qu'ils ont l'intention de donner. Les intéressés peuvent s'adresser à MM. Yvon Frégeau (799-3205), Camilien Girard (799-3275), Rock Lapierre (799-3512) ou Mme Diane B. Martin (799-4141).

Croisière sur le Richelieu

Une journée merveilleuse de détente et d'aventure se présente à l'horizon... Ne manquez pas le bateau... C'est le cas de le dire alors que les préparatifs vont bon train pour une croisière sur le Saint-Laurent et le Richelieu, de Montréal à Saint-Denis, à bord du M.V. Concordia, le 1er juillet. Des autobus quitteront le stationnement de l'église de Saint-Denis, à 7 heures 30 pour conduire les voyageurs au Quai Victoria, à Montréal. le retour s'effectuera en bateau, à 18 heures, au quai de Saint-Denis. La capacité du bateau est de 150 personnes. Pour information, s'adresser à Gisèle Lussier (787-2500) ou Louisette Huard (787-3055) et ce, avant le 1er mai. C'est la 5e année qu'une croisière du genre a lieu.

TOURBILLON - PISCINE SAUNA - TOURBILLON - PISCINE SAUNA
SPECIAL

COUPON BONI
Valeur: $300.
Valable à l'achat seulement. Du 1 au 30 avril 81
Si vous faites isolé à l'uréthane votre nouvelle piscine de fibre de verre
UNE PISCINE
PLUS
Fabriqué de fibre de verre
Elle est:
PLUS belle
PLUS moderne
PLUS solide
PLUS durable
PLUS résistante
PLUS sécuritaire
PLUS facile d'entretien
PLUS facile d'installation
PLUS économique
PLUS attrayante
PLUS luxueuse

Montjoie ça vaut plus
LE TOURBILLON
LE PLUS EXTRAORDINAIRE

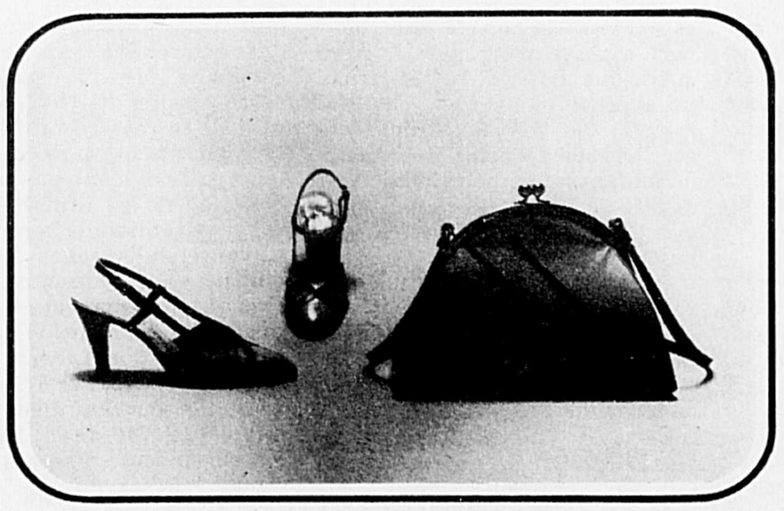

LES PRODUITS Montjoie LTÉE
EN SPÉCIAL
Toile solaire
10% escompte
Autoroute Trans Canada no 20
Sortie 123
La Présentation
Tél: 796-5004
TOURBILLON - PISCINE SAUNA - TOURBILLON - PISCINE SAUNA

LUCIEN MARTEL ET ASSOCIÉ
OPTOMÉTRISTES
Examen de la vue
verres de contact
435, rue Hôtel-Dieu Tél.: 773-2210

ERRATUM

Nous devions lire la semaine dernière:
Soyez chez-vous
pour aussi peu que
$35,500
maison 24'x40' (terrain exclus)
et non terrain inclus
Pour informations ou rendez-vous,
tél.: **772-2072**
Construction Pierre Renaud Inc.
179, rue Saint-François, Saint-Pie ©

La Chambre d'Immeuble
"Centre du Québec" Inc.
convoque une assemblée
le 23 avril 1981 à 9h30
à l'Auberge des Seigneurs.
Tous les agents et courtiers de la région sont invités
(membre ou non-membre de la Chambre)

CHAUSSURES Vendôme INC.
1298, rue Des Cascades, Saint-Hyacinthe
773-0772
SPÉCIAUX DE PÂQUES
jusqu'au samedi saint 18 avril - 17 h
Lots de souliers 20% de rabais.
8 de pâques 8% SPÉCIMEN sur marchandise régulière
Joyeuses Pâques
+ 2% En remerciement de votre encouragement
= 10% de rabais du prix régulier sur toutes chaussures et bourses pour femmes

Chaussures Vendôme
Pour le printemps les teintes pastels sont à la vogue: lavande, rose, bleu etc
N.B. LARGEUR - AA - B
©

Lavage de Vitres
ST-HYACINTHE INC.
774-7584
Réal Voghel, prés.
NETTOYAGE DE TAPIS À LA VAPEUR
Carpettes, fauteuils,
intérieurs d'autos et de camions,
protecteur de tapis, anti-static,
odorant à tapis,
dégâts causés par le feu et l'eau
Résidentiel, commercial, industriel
774-7584 ©

Régie des permis d'alcool du Québec
AVIS
DEMANDE DE PERMIS D'ALCOOL
Selon la Loi sur les permis d'alcool, toute personne, société ou groupement de personnes visé dans l'article 60 du Code de procédure civile peut, par écrit motivé, assermenté et transmis à la Régie, s'opposer à une demande de permis formulée au nom des personnes ci-après énumérées, dans les quinze jours de la publication du présent avis ou intervenir en faveur de la demande s'il y a eu opposition dans les trente jours de la publication de cet avis.
Cette opposition ou intervention doit être adressée à la Régie des permis d'alcool du Québec, 1 est, rue Notre-Dame, suite 9.200, Montréal, Québec H2Y 1B6.

Nom du requérant	Nature de la demande	Endroit d'exploitation
MULLARKEY Diane	Autorisation spectacles dans bar avec danse	154, rue Principale UPTON (village)
GEVRY Lucien	(1) épicerie	SAINTE-CHRISTINE (paroisse)
BEAUDOIN Pierre	Changement de capacité du restaurant	1038, Saint-André ACTON VALE (ville)

Le président et directeur général
Ghislain K.-Laflamme, avocat ©

Elections 81

"Une très grande victoire pour tous les Québécois"

-Maurice Dupré

Par Alain Rodier

"C'est une très grande victoire non seulement pour le Parti québécois, mais pour tous les Québécois".

C'est en ces termes que le candidat péquiste et nouveau député de Saint-Hyacinthe, Maurice Dupré, encore tout auréolé de son éclatante victoire sur ses deux adversaires libéral et unioniste, a commenté les résultats du scrutin de lundi soir.

Et Maurice Dupré s'est bien gardé de s'attribuer à lui seul le résultat sans équivoque de cette bataille. "Ce n'est pas la victoire de Maurice Dupré, vous avez vu l'équipe qu'il y a ici ce soir, une équipe qui a travaillé très fort ces derniers mois", a-t-il lancé au cours de sa première conférence de presse en tant que représentant de la circonscription de Saint-Hyacinthe.

Et cette équipe, qui avait raté de peu son coup en 1976, a fait la fête à "Maurice" dès son arrivée, entonnant tour à tour "Halte-là, halte-là, Dupré est là" et "Mon cher Maurice, c'est à ton tour", avec beaucoup de fierté, avec surtout le sentiment de ne plus faire bande à part dans ce Québec viré depuis 1976 aux couleurs du PQ.

Pour ne rien vous cacher, cette équipe qui est en train d'acquérir ses lettres de noblesse, n'a pas douté un instant, semble-t-il, de la victoire de son candidat, et dès que les résultats des premières boîtes de scrutin sont parvenus au local de la rue Hôtel-Dieu, on savait que Saint-Hyacinthe embarquerait dans le train péquiste.

Un bon point à signaler dans cette bataille remportée haut la main, bien rares ont été les allusions déplacées ou méprisantes à l'endroit de l'adversaire. Quand on a su que Solange Chaput-Roland avait mordu la poussière dans Prévost, on a bien sûr fait allusion aux pleurs que verserait la candidate libérale, mais on est bien vite passé à autre chose. On a aussi esquissé des sourires entendus quand on a appris que Camille Samson était battu dans son fief abitibien, mais rien de plus.

De toute façon, on avait bien d'autre chose en tête que les malheurs du PLQ et on préférait savourer des victoires espérées comme celle de Rodrigue Biron qui avait joué gros jeu en joignant l'équipe Lévesque ou encore celle de Roger Paré dans le comté de Shefford.

Et surtout, dès le début de la soirée, on savait la chose entendue: à chaque fois qu'on voyait apparaître sur le petit écran le nombre de comtés où le PQ était en avance, les cris de joie se faisaient entendre, des cris encore plus stridents à chaque fois que l'avance de Maurice Dupré augmentait.

Ne manquait que l'apothéose et elle est survenue quand le nouveau député de Saint-Hyacinthe a fait son apparition au local du PQ. Et là, excusez l'expression, on s'est littéralement garroché sur ce bonhomme, contesté dans certains milieux, qui aura amené le comté de Saint-Hyacinthe dans le giron péquiste.

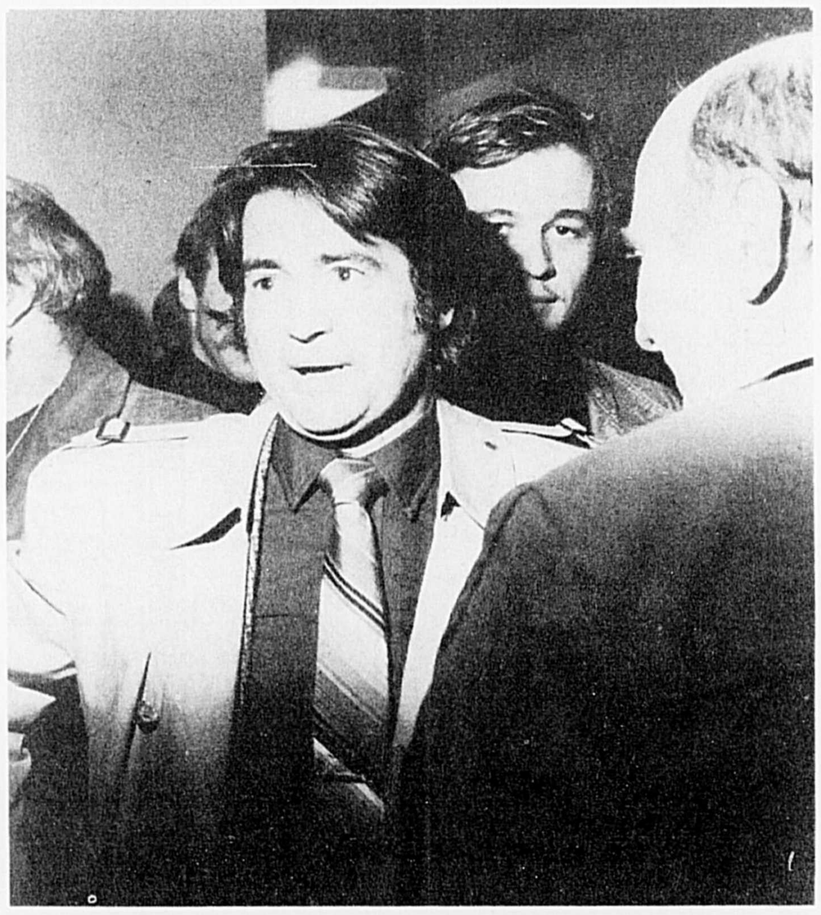
Un bon point en faveur de Maurice Dupré, il n'aura pas cherché à tirer la couverture de son bord, avouant tout de go qu'il ne fallait pas se leurrer et que les politiques du gouvernement péquiste auront eu un rôle déterminant dans la campagne à Saint-Hyacinthe.

Et dans le portrait, il y avait bien sûr la "marée" péquiste qui a déferlé partout au Québec, partant de la Gaspésie pour s'arrêter aux portes de l'Outaouais. Ça, Maurice Dupré l'a concédé bien rapidement en disant qu'on "sentait une brise qui s'est accentuée avec l'attitude de M. Ryan ces derniers jours".

Quant à l'allure de la campagne dans Saint-Hyacinthe, le nouveau député a tenu à souligner que cela avait été une campagne propre qu'avait livrée ses deux adversaires, en même temps qu'il remerciait M. Fabien Cordeau "d'avoir fait son possible" durant son mandat.

Le "possible" n'aura pas été suffisant, semble-t-il, puisque Maurice Dupré savait depuis longtemps que Fabien Cordeau n'était pas "dans la lutte" et que l'Union nationale n'aurait aucun député au terme de cette élection. Restait donc un match entre le PQ et le PLQ, un match qui n'a jamais débuté.

Reste aussi à Maurice Dupré à se mettre résolument en selle et ce ne sont pas les dossiers qui manquent dans Saint-Hyacinthe. Il en est bien conscient et promet de s'attaquer sérieusement au problème de cette bonne vieille Yamaska et de fouiller tous les dossiers majeurs dans le comté.



La victoire!

Pour Maurice Dupré, l'arrivée des résultats du scrutin a vite confirmé une majorité qui lui permettra de siéger à l'Assemblée nationale dans le gouvernement de M. Lévesque.



Au Parti québécois de Saint-Hyacinthe, on savait que l'affaire était dans le sac depuis quelques jours déjà. Mais on a tout de même réservé un accueil triomphal à Maurice Dupré qui avait enfin amené le comté de Saint-Hyacinthe dans le giron péquiste, laissant loin derrière lui ses adversaires libéral et unioniste.

La volonté populaire a été vite décelée

Contrairement à 1976 alors que le dépouillement du vote avait donné lieu à une véritable guerre en dents de scie entre les candidats UN et PQ, il est devenu rapidement évident après la fermeture des bureaux que le candidat péquiste remporterait la palme.

Moins d'une heure après la fermeture des bureaux, et alors qu'une dizaine de résultats étaient rendus officiels, une majorité pour le candidat du PQ s'est dégagée et à compter de ce moment, elle n'a fait que croître.

La chose qui est aussi apparue rapidement, c'est que le candidat de l'UN terminerait au troisième rang, assez loin derrière ses deux adversaires. Alors qu'en 1976, cette dernière position avait été le privilège du candidat libéral, voilà que c'était maintenant au tour de l'unioniste de goûter à cette médecine plutôt amère.

Ce déroulement rapide des résultats aura permis à chacun de savoir à quoi s'en tenir et, pour les gagnants, l'esprit était à la fête tandis que pour les autres, c'était la fin d'une période de travail...

Saint-Hyacinthe:

Une majorité confortable pour le candidat Dupré

par PB

La circonscription électorale de Saint-Hyacinthe sera représentée à l'Assemblée nationale, au cours des quatre prochaines années, par M. Maurice Dupré, candidat du Parti Québécois, qui a décroché une majorité de l'ordre de 2 400 sur son plus proche adversaire, le libéral Roger Duceppe.

Les trois candidats qui briguaient les suffrages pouvaient espérer obtenir des résultats intéressants mais à l'issue du dépouillement du scrutin, c'est le candidat péquiste qui a été déclaré vainqueur avec (résultats incomplets) 13 327 voix comparativement à 11 081 pour son adversaire libéral, M. Roger Duceppe; tandis que l'ex-député Fabien Cordeau terminait au troisième rang avec 6 423.

Encore une fois, personne ne semblait prédire un balayage en règle au Québec d'une formation politique et les derniers jours de la campagne avaient permis à chaque candidat de redoubler d'efforts dans le but de convaincre les électeurs. Cependant, ce qui aurait pu être une lutte à trois a été transformé en lutte à deux pour rapidement devenir une formalité pour le candidat péquiste. Il est intéressant de noter qu'au moins 30 831 électeurs ont utilisé leur droit de vote, ce qui est comparable au suffrage exprimé en 1976 pour le comté mais le nombre d'inscrits est passé de 35 660 à 39 334.

L'absence de tiers-partis aura permis de dégager en quelque sorte plus de 2 000 votes qui sont allés gonfler les chiffres du Parti libéral et du PQ. Le nouveau comté qui regroupe maintenant le territoire de Saint-Damase, détaché d'Iberville, aura voté à près de 80%.



Une triste histoire

Pour M. Rosario Rajotte, la campagne électorale aura fait une victime innocente: le fleurdelysé. Des vandales auraient pris plaisir à déchirer en lambeaux un drapeau qui ne devrait être lié à aucune formation politique. Il se dit convaincu que le méfait n'est pas attribuable seulement à des "jeunes" écervelés mais à des moins jeunes aussi...

Les à-côtés

Quelques nouveautés à signaler dans la campagne de cette année. La première, c'est évidemment que la votation a débuté à 10 h 00 au lieu de 9 h 00 et qu'elle s'est terminée à 20 h 00 au lieu de 19 h 00. La deuxième, moins connue, c'est qu'il faut maintenant une procuration pour prendre des photos dans un bureau de scrutin. C'est du moins la leçon qu'a apprise le photographe du Courrier qui voulait croquer une photo sur le vif.

* * *

Autre détail à signaler dans cette courte campagne, c'est le silence relatif observé par le député fédéral de Saint-Hyacinthe, Marcel Ostiguy, qui, si on excepte sa sortie lors de la visite de Claude Ryan, s'est fait on ne peut plus discret au cours des dernières semaines. D'ailleurs, on a appris entre les branches que M. Ostiguy avait avisé certains de ses lieutenants de se mêler de loin à cette campagne provinciale. Et si certains de ces derniers ont donné un coup de pouce au "petit frère" provincial, d'autres par contre sont restés bien tranquillement chez eux, regardant la bataille de loin.

* * *

Au niveau des incidents, là aussi, la tradition semble avoir été maintenue puisque sous un soleil éclatant, tout s'est déroulé calmement et les différentes autorités qui avaient pris leurs dispositions pour faire face à toutes les situations possibles et imaginables n'ont eu qu'à régler les différents "usuels" pour un jour de scrutin.

Dans Saint-Hyacinthe:

Poussée totale du PQ et effrondrement de l'UN

par PB

Une analyse du scrutin pour le comté de Saint-Hyacinthe démontre hors de tout doute raisonnable que la poussée péquiste, enregistrée en 1976 dans le milieu urbain de Saint-Hyacinthe, s'est propagée au milieu rural et que ce phénomène a provoqué ou a été accompagné d'un effrondrement de l'Union nationale.

En 1976, c'est la partie rurale du comté qui avait permis au candidat de l'UN de se faufiler en quelque sorte entre le péquiste et le libéral. Mais cette fois, le scénario était fort différent alors qu'une majorité de près de 2 400 votes a été accordée au candidat péquiste en provenance de toutes les parties du comté, à l'exception toutefois du centre-ville.

M. Cordeau:

Celui qui enregistre le plus mauvais pointage à l'issue du scrutin, c'est l'ex-député Fabien Cordeau, lequel a connu un sort identique à ses collègues.

En 1976, le milieu rural avait accordé de fortes majorités à M. Cordeau pour lui permettre de venir coiffer le candidat péquiste en tout dernier lieu avec une faible majorité de 58 voix qui a survécu à un recomptage. En récoltant près de 6 500 votes, M. Cordeau est loin de son score de 1976 alors qu'il dépassait les 10 000 voix. Mais déjà il était clair que la vague anti-Bourassa du temps était pour quelque chose dans cette explosion de l'UN. En perdant son soutien en région rurale, il ne pouvait espérer conserver son siège. Même plus, M. Cordeau a réussi tout juste à décrocher de faibles majorités dans quelques bureaux seulement. Un coup mortel lui a été porté à Sainte-Rosalie où une majorité UN de 242 a cédé la place à un véritable balayage péquiste.

M. Duceppe:

Du côté libéral, il y a matière à espoir dans la défaite puisque le parti a réussi malgré tout à reconquérir une partie de l'électorat qui lui avait fait faux bond en 1976. Avec 11 081 voix, le candidat Roger Duceppe a augmenté le vote libéral dans une proportion de près de 50% (7 731 en 1976). A l'exception du centre-ville (regroupant les paroisses du Christ-Roi, de la Cathédrale et Notre-Dame-du-Rosaire) où il a décroché des majorités dans 14 bureaux, il n'a pas réussi à maintenir ce rythme dans les autres secteurs de la ville et surtout en région rurale.

M. Dupré:

De son côté, M. Dupré du PQ a augmenté sa part de l'électorat dans une proportionde 35% par rapport à 1976, ce qui s'est avéré suffisant pour lui faire obtenir gain de cause en la matière.

A l'exception de Saint-Damase, nouvelle partie ajoutée à Saint-Hyacinthe avec la nouvelle carte électorale, et où les candidats libéral et péquiste se sont divisés les bureaux; de Saint-Liboire où cette fois la division a lieu entre UN et PQ et l'Hôtel-Dieu (favorisant M. Cordeau), le mouvement est général est des majorités plus ou moins importantes ont été attribuées à M. Dupré.

Les résultats non-officiels, publiés dans un autre article, permettent en effet de déterminer qu'à l'exception du centre-ville de Saint-Hyacinthe, M. Maurice Dupré a obtenu de confortables majorités dans un grand nombre de bureaux en plus de livrer une chaude lutte à ses adversaires dans les autres.

La liste révisée des électeurs comptait pas moins de 39 334 électeurs et de ce nombre, plus de 80% des citoyens ont utilisé leur droit de vote établissant la répartition suivante(en l'absence de certains bureaux dont les résultats n'on pu être obtenus en temps): Fabien Cordeau, Union nationale, 6 423; Roger Duceppe, Libéral, 11 081; Maurice Dupré, Parti Québecois, 13 327; le tout confirmant une majorité de 2 246 de M. Dupré sur son plus proche adversaire, M. Duceppe.

Les "absents":

Il n'a pas été possible d'obtenirle nombre de bulletins nuls ou rejetés et en l'absence également de certains résultats, il est permis de croire que les électeurs ont maintenu la tradition qui place autour de 80% le pourcentage des citoyens qui utilisent leur droit de vote.

"Un souffle à balayer le Québec" -Roger Duceppe

par Louise Lamothe

"Un souffle a balayé le Québec tout entier et la région de Saint-Hyacinthe n'y a pas échappé", c'est ce qu'a déclaré M. Roger Duceppe, candidat du Parti libéral du Québec dans le comté de Saint-Hyacinthe alors qu'il concédait la victoire au candidat péquiste, M. Maurice Dupré.

Plusieurs dizaines de militants libéraux étaient rassemblés en soirée au comité de Roger Duceppe, rue Des Cascades, à Saint-Hyacinthe et tous n'ont pas pu cacher leur déception lors de l'annonce de la victoire du candidat péquiste avec une forte majorité. Toutefois, ces derniers n'ont pas manqué de rappeler que le Parti libéral du Québec avait fait un gain important dans la région de Saint-Hyacinthe par rapport à l'élection de novembre 1976 où Fernand Cornellier, alors député sortant et candidat libéral, avait terminé dernier.

Roger Duceppe ne s'est pas fait attendre pour concéder la victoire à Maurice Dupré. "Nous n'en sortons pas diminué; c'est le jeu de la démocratie qui l'a voulu ainsi et nous acceptons le sort tel qu'il est" a ajouté Roger Duceppe devant tous ses partisans.

Le candidat libéral défait n'a pas manqué de remercier tous les militants et militantes libéraux qui ont travaillé sans relâche durant la présente campagne électorale. Il a de plus félicité Maurice Dupré pour son éclatante victoire et s'est empressé d'ajouter que tous les candidats avaient mené une campagne propre dans la circonscription de Saint-Hyacinthe.

Malgré l'annonce de la défaite de leur candidat, les troupes libérales, rassemblées au comité Roger Duceppe, se sont dites fières de leur travail et plusieurs dames qui étaient assignées au téléphone durant la soirée des élections n'ont pas manqué d'ajouter que "les libéraux avaient été dignes jusqu'au bout"!

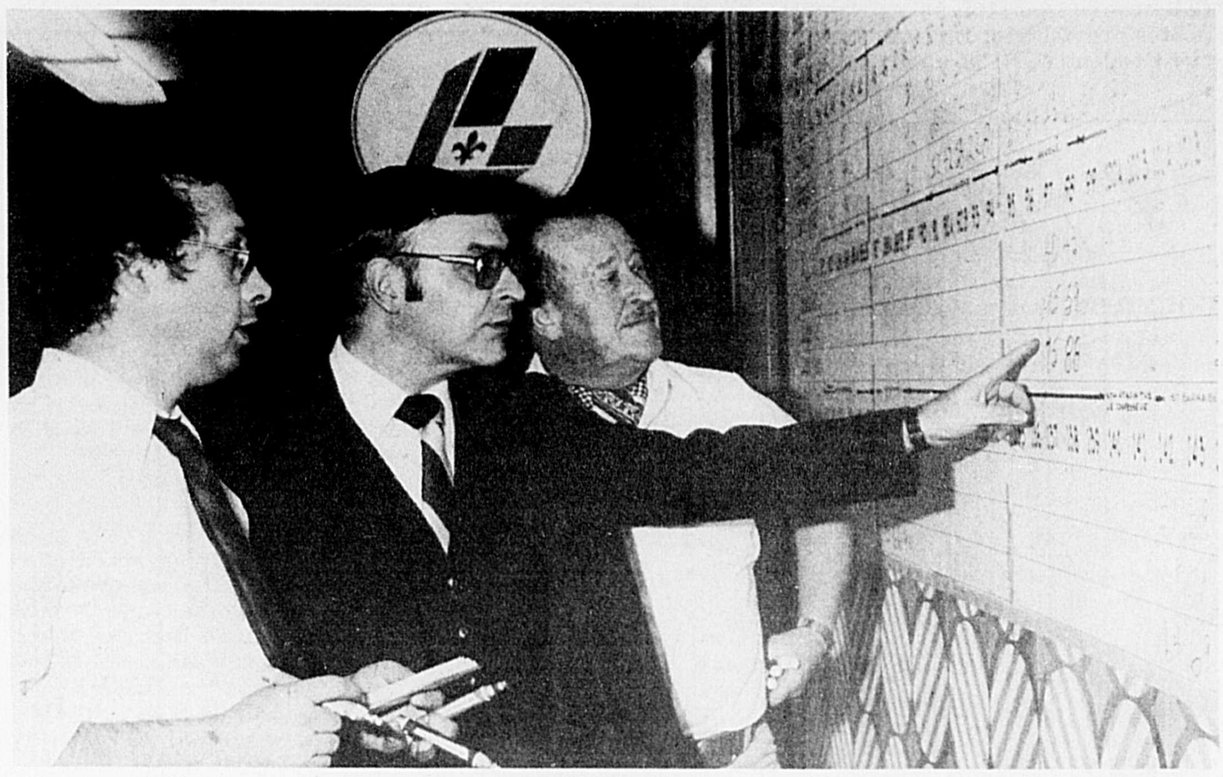
Toutefois, malgré tous les mots d'usage, M. Roger Duceppe semblait fort abattu de la décision des Québécois et de la population de la région de Saint-Hyacinthe d'avoir donner un tel appui au Parti Québécois. Cependant, il n'a pas manqué d'ajouter, pour relever le moral de ses troupes, que "cette défaite était honorable et que le Parti libéral du Québec avait bien figuré lors de cette élection".

M. Roger Duceppe n'a pas pu expliquer la ou les causes de sa défaite ni celles de son parti. Toutefois, dans la circonscription de Saint-Hyacinthe, les quelque 5 000 votes accordés au candidat unioniste et député sortant, M. Fabien Cordeau, ont aidé grandement le candidat péquiste a remporté la victoire, aux dires de M. Duceppe.

Malgré la mauvaise nouvelle, les troupes, toujours aussi nombreuses, ont poursuivi le travail qu'il leur avait été assigné en début de soirée et non pas manqué de féliciter leur candidat. Comme l'a si bien dit une des responsables du comité "cette campagne électorale m'aura permis de mieux vous connaître!".

Lors de la journée du scrutin, alors que les cartes n'étaient pas jouées, M. Roger Duceppe a parcouru les 158 bureaux de scrutin, répartis sur tout le territoire de la circonscription de Saint-Hyacinthe, depuis l'ouverture à 10 heures jusqu'à la fermeture, à 20 heures.

Après ces quelques semaines mouvementées, M. Duceppe se propose de prendre quelques journées de vacances et de retrouver ensuite son emploi...



Le sort en est jeté!

Le candidat libéral dans Saint-Hyacinthe, M. Roger Duceppe, a concédé la victoire à son adversaire péquiste alors que le décompte des votes n'était pas encore terminé. Les résultats prouvent que les Maskoutains ont suivi le vent péquiste qui a balayé le Québec tout entier. On aperçoit M. Duceppe, entouré de deux de ses principaux organisateurs, analysant le résultats du scrutin.

Les à-côtés

Et pendant que du côté de l'U.N., *on pansait ses blessures* (à l'amour propre) loin des regards indiscrets, et surtout ceux des journalistes, au Parti québécois, c'était l'euphorie. Envolées les querelles qui ont entouré le congrès d'investiture, à tel point qu'on a vu des "dissidents" à la candidature de Maurice Dupré parmi les plus actifs dans cette campagne électorale. L'intérêt du parti aura eu raison de ces querelles fratricides et tout le monde se sera sûrement rappelé les paroles de Claude Charron qui rappelait, lors de la convention, que "l'ennemi est en face".

* * *

Dans le clan libéral, le bel optimisme affiché tout au long de la campagne par le candidat Roger Duceppe n'aura pas été suffisant pour renverser la vapeur. Les partisans de ce dernier étaient tout de même heureux que le pourcentage du vote ait été supérieur à celui de 1976 et qu'on ait ainsi gravi du *troisième rang au deuxième dans* Saint-Hyacinthe. N'empêche que la "grosse" machine libérale provinciale aura bien besoin d'être huilée avant de pouvoir se mesurer à ce qui commence à ressembler à une véritable grosse machine péquiste dans le comté.

* * *

La visite en coup de vent qu'a effectuée Claude Ryan dans le comté, il y a deux semaines, n'aura rien changé à la "brise" favorable au Parti québécois. D'ailleurs, ce n'est un secret pour personne, le grand perdant de cette élection, c'est nul autre que Claude Ryan qui n'a pas réussi à imposer l'équipe libérale et qui s'est retrouvé le vaincu de la bataille des chefs qu'a proposée tout au long de la campagne le PQ. Les militants garnistes du comté doivent s'en frotter les mains d'aise et on peut s'attendre à une nuit des longs couteaux à brève échéance.

DES RÉSULTATS PRESQUE MAGIQUES



Les annonces classées
773-6028

H. St-Jean & Fils (1976) Inc.
AUCUN PROBLÈME DE STATIONNEMENT
TEL Saint-Hyacinthe 773-7222
1425, rue Saint-Jacques, Saint-Hyacinthe

Viande de catégorie A-1 ou B-1, steer

Dinde congelée
8 à 16 lb
Cry-O-Vac, Utilité
97¢ lb



Rôti français,
sans perte
Extra spécial
$3.87 lb



Jambon dans la fesse
désossé avec couenne
complète
$1.47 lb
½
$1.57 lb



Fesse d'agneau
congelée
6 à 7 lb
$1.77 lb



BOEUF HACHÉ
$16.87
10 lb



STEAK HACHÉ
$22.97
10 lb

Rôti de veau
dans la fesse
désossé, congelé
$3.87 lb



Canard Cat. A-1 $1.57 lb

Bologne dans la toile cirée 97¢ lb

Fermé le samedi après-midi à 13 heures (1 heures)

Valide du 15 avril au 25 avril

AUCUNE FAUSSE REPRÉSENTATION
CLIENT SATISFAIT OU ARGENT REMIS SANS CONDITION

LIVRAISON GRATUITE
Toutes nos viandes sont dépecées, emballées et congelées sans aucun frais

H. St-Jean
au comptoir de gros et détail
©

Manufacture d'Habits Sylvain Cloutier
2285, boul. Casavant, carrefour Honoré-Mercier
à deux pas de Canadian Tire
Tél.: 774-1547

AUSSI
au 308, rue Principale, Granby

Georges Welland vous dit:
"À la Manufacture d'Habits Sylvain Cloutier, ce sont plus que des vendeurs, ce sont des
Conseillers en habillement"
Georges Welland





Vous trouverez chaussure à votre pied
SOULIERS
pointure 6 à 14 1/2
pointure large 2E - 3E - 4E
PROFITEZ DE NOS BAS PRIX



Vaste choix
Habits d'enfants
PROFITEZ
DE NOS BAS PRIX
3mcx. Laine et polyester.

LE PLUS GRAND CHOIX
D'IMPERMÉABLES
EN VILLE
30% de réduction
Nous avons l'imperméable qu'il vous faut

3500 HABITS
Taille de 34 à 68
Réduction de 40% à 50%
laine et polyester
3 morceaux
de haute qualité

400 VESTONS SPORT
en cuir plongé, taille 34 à 68
moitié prix 1/2

Les retouches sont faites sur place GRATUITEMENT
3 couturières à votre service

5000 PAIRES DE PANTALON LAVABLE
Taille 26 à 68
Spécial $22.00 la paire
©

Les résultats selon les bureaux

(Electeurs inscrits: 39 334; 178 bureaux et six postes provisoires; En 1976: 35 660 inscrits, Majorité Cordeau (UN) 58, vote à 82%)

BUREAUX	F. CORDEAU	R. DUCEPPE	M. DUPRÉ	MAJORITÉ
DOUVILLE:				
1-	26	86	65	21 – LB
2-	26	58	82	24 – PQ
3-	26	76	97	21 – PQ
4-	50	57	125	68 – PQ
5-	20	64	122	58 – PQ
6-	23	69	136	67 – PQ
7-	33	69	51	18 – LB
8-	34	67	137	70 – PQ
9-	37	54	99	55 – PQ
10-	43	60	106	46 – PQ
11-	27	47	62	15 – PQ
11-A	26	46	59	13 – PQ
12-	17	107	75	32 – LB
13-	21	78	86	8 – PQ
CENTRE-VILLE:				
14-A	18	65	47	18 – LB
14-	11	46	64	18 – PQ
15-	53	109	58	51 – LB
22-	30	90	86	4 – LB
23-	37	116	65	51 – LB
24-	23	114	46	68 – LB
25-	39	80	101	21 – PQ
46-	000	000	000	000 –
47-	000	000	000	000 –
48-	30	92	60	32 – LB
49-	000	000	000	000 –
50-	45	60	52	8 – LB
51-	32	73	42	31 – LB
52-	31	74	58	16 – LB
54-	37	65	81	16 – PQ
55-	24	110	57	53 – LB
56-	24	45	43	2 – LB
56-A	14	49	54	5 – PQ
57-	33	77	66	11 – LB
58-	44	110	51	59 – LB
59-	44	77	73	4 – LB
BOURG-JOLI				
16-	33	57	78	21 – PQ
17-	43	63	112	49 – PQ
18-	38	75	87	12 – PQ
19-A	10	21	58	37 – PQ
19-	21	33	82	49 – PQ
20-	36	54	103	49 – PQ
21-	52	55	118	63 – PQ
60-	50	58	57	1 – LB
61-	55	70	61	9 – LB
62-	58	78	93	15 – PQ
63-	42	64	67	3 – PQ
64-	31	86	66	20 – LB
65-	45	64	94	30 – PQ
67-	33	72	92	20 – PQ
68-	59	59	105	46 – PQ
69-	23	38	136	98 – PQ
70-	20	56	98	42 – PQ
71-	15	28	81	53 – PQ
72-	35	69	71	2 – PQ
73-	36	48	103	55 – PQ
74-	48	61	94	33 – PQ
75-	31	86	66	20 – LB
76-	43	82	62	20 – LB
77-	36	71	96	25 – PQ
78-	36	81	83	2 – PQ
79-	44	102	65	37 – LB
80-	29	97	56	41 – LB
81-	48	99	94	5 – LB
83-	31	68	87	19 – PQ
84-	48	54	73	19 – PQ
85-	30	73	125	52 – PQ
86-A	11	69	107	38 – PQ
86-A	8	28	71	43 – PQ
87-	110	72	24	48 – LB
88-A	33	76	53	23 – LB
88-	12	28	43	15 – PQ
89-	17	72	38	34 – LB
90-	39	60	112	52 – PQ
LA PROVIDENCE:				
26-	34	93	81	8 – PQ
27-	22	51	70	19 – PQ
27-A	20	55	42	13 – LB
28-	42	44	142	98 – PQ
29-	19	50	76	26 – PQ
29-A	15	55	41	14 – LB
30-	42	73	119	46 – PQ
31-	44	76	93	17 – PQ
32-	22	35	67	32 – PQ
32-A	24	42	36	6 – LB
33-	45	69	82	13 – PQ
34-	39	55	79	24 – PQ
35-	50	64	95	31 – PQ
36-	22	84	24	60 – LB
36-A	20	85	27	58 – LB
37-	42	68	120	52 – PQ
38-	26	84	99	15 – PQ
SAINT-JOSEPH:				
39-	48	104	56	48 – LB
40-	20	47	45	2 – LB
41-	32	68	94	16 – PQ
42-	39	94	92	2 – LB
43-	34	103	48	55 – LB
44-	41	72	51	21 – LB
45-	34	58	85	27 – PQ
95-	27	36	72	36 – PQ
102-A	29	24	55	31 – PQ
102-	29	35	52	17 – PQ
103-	38	76	134	58 – PQ
104-	25	36	69	33 – PQ
105-	24	44	60	16 – PQ
105-A	22	41	76	25 – PQ
106-	39	34	72	38 – PQ
107-	30	44	111	67 – PQ
108-	30	47	82	35 – PQ
109-	23	37	45	8 – PQ
110-	43	64	73	9 – PQ
110-	000	000	000	000 –
HOTEL-DIEU:				
58-	000	000	000	000 –
ANNEXE:				
91-	39	45	97	48 – PQ
92-	23	31	68	37 – PQ
93-	46	96	108	12 – PQ
94-	35	71	104	33 – PQ
92-A	25	30	90	60 – PQ
96-	29	56	87	31 – PQ
97-	40	95	75	20 – LB
98-	43	59	88	29 – PQ
VILLA DES FRENES:				
66-	30	40	46	6 – PQ
66-A	20	43	45	2- PQ
HOPITAL HONORE-MERCIER:				
82-	000	000	000	000 –
NOTRE-DAME:				
111-	44	46	70	24 – PQ
112-	44	61	116	55 – PQ
113-	29	26	63	37 – PQ
SAINT-DOMINIQUE:				
114-	61	97	81	16 – LB
115-	67	65	78	13 – PQ
116-	42	24	34	8 – UN
117-	43	44	64	20 – PQ
118-	47	69	76	7 – PQ
119-	49	60	57	3 – LB
Saint-Liboire:				
120-	33	34	55	21 – PQ
121-	43	56	59	3 – PQ
122-	82	33	62	20 – UN
123-	99	62	61	38 – UN
124-	58	34	61	27 – PQ
125-	37	37	54	17 – PQ
Saint-Simon:				
126-	64	73	73	000 –
127-	55	67	66	1- LB
128-	79	55	91	36 – PQ
SAINTE-ROSALIE:				
129-	40	47	67	20 – PQ
130-	54	69	82	13 – PQ
131-	54	54	84	30 – PQ
132-	27	75	110	35 – PQ
133-A	34	28	38	10 – PQ
133-B	44	45	67	22 – PQ
134-	54	81	76	5 – PQ
135-	81	89	77	12 – PQ
136-	48	68	79	11 – PQ
137-	000	000	000	000 –
138-	44	76	121	35 – PQ
139-	35	72	107	35 – PQ
S.-HYACINTHE LE CONFESSEUR:				
140-	39	44	87	39 – PQ
141-	49	74	125	51 – PQ
SAINT-BARNABE:				
142-	31	27	64	37 – PQ
143-	38	71	70	1 – LB
144-	45	51	104	53 – PQ
SAINT-THOMAS D'AQUIN:				
145-	000	000	000	000 –
146-	29	36	86	50 – PQ
147-	28	53	93	40 – PQ
148-A	26	42	66	24 – PQ
148-	31	52	56	4 – PQ
149-	18	25	75	50 – PQ
149-A	22	31	102	71 – PQ
150-	24	46	64	18 – PQ
150-A	30	32	58	26 – PQ
151-	28	32	55	23 – PQ
SAINT-DAMASE:				
152-	44	69	55	14 – LB
153-	29	110	97	13 – LB
154-	25	54	88	34 – PQ
156-	33	73	77	4 – PQ
157-	38	74	55	19 – LB
158-	39	82	96	14 – PQ
BUREAUX PROVISOIRES:				
xxx-	348	417	517	100 – PQ

MAJORITE: M. Dupré: 2 246 voix.

Les à-côtés

Il faut dire aussi que l'organisation libérale locale aura fait certaines erreurs de parcours dans cette campagne. Et la plus criante aura été sûrement d'inviter le candidat libéral dans Maskinongé, "l'illustre" Yvon Picotte, comme tête d'affiche de la convention qui a vu le choix de M. Duceppe. Et même si M. Augustin Roy n'est pas le dernier venu, il faut bien avouer que ce n'est pas le genre d'homme à semer la frénésie dans les foules. En fait, il ne manquait que Camille Samson pour compléter le portrait. On a mis le paquet dans les deux dernières semaines, mais c'était déjà trop tard.

* * *

On ne voudrait pas tourner plus qu'il ne faut le fer dans la plaie, mais il faut bien avouer que le candidat unioniste Fabien Cordeau aurait dû prendre exemple sur son chef Roch LaSalle et oublier l'amertume de la défaite pour livrer ses impressions à ses commettants de Saint-Hyacinthe. Quand on fait campagne sur le respect des électeurs et la disponibilité envers ces derniers, c'est la moindre des choses que de leur livrer des commentaires sur l'issue du scrutin. Au lieu de cela, M. Cordeau aura préféré rentrer prestement dans ses terres (lire sa "vie privée") refusant même de se faire photographier au terme de cette journée éprouvante. Les commentaires additionnels seraient surperflus.

Cyclomoteur HERCULES

Notez les avantages suivants:

- Le puissant et populaire moteur SACHS 2 temps
- Freins à tambours avant/arrière
- Fourches télescopiques avant
- Bras oscillant arrière avec amortisseurs
- Porte-baggages intégral arrière
- Jusqu'à 150 milles/gallons
- Garantie SACHS écrite de 6 mois



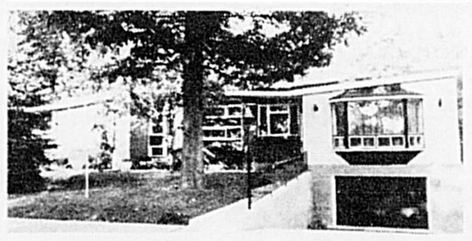
Quantité limitée
Model P1

$575

Y.Leroux Sports Enr.
177, rue Saint-Laurent
Saint-Damase, Québec J0H 1J0
Tél.797-2281

À vendre pour professionnels

Libre immédiatement



DANS LE SECTEUR BOIS-JOLI

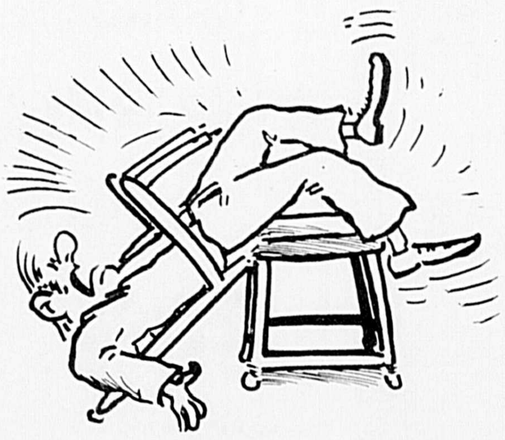
Construction supérieure, libre immédiatement avec toute commodité. Magnifique résidence, 4 chambres à coucher, bureaux, garage pour trois automobiles, en excellente condition. Magnifique terrain paysager dans un secteur paisible

PRIX RÉDUIT

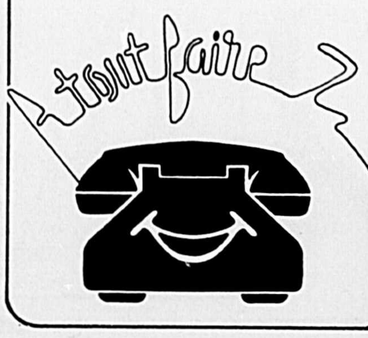
HABITEC 773-8880

courtier
773-8880 ©

Des Ennuis...



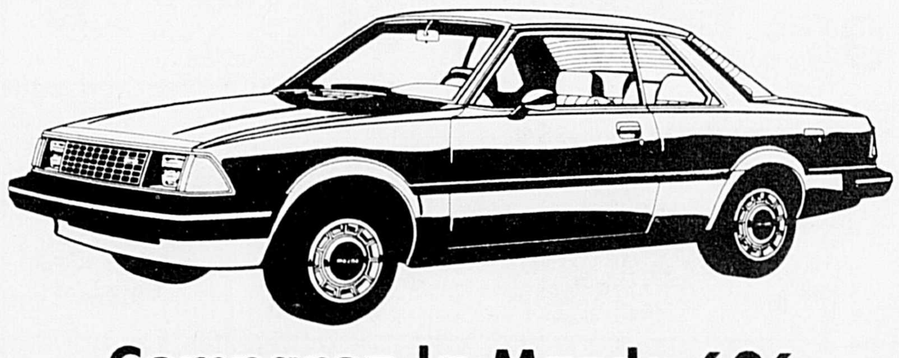
BESOIN D'UN AMEUBLEMENT NEUF



LA SOLUTION

Saviez-vous qu'il existe à St-Hyacinthe un service de dépannage téléphonique absolument gratuit. Besoin d'un fournisseur, expert, professionnel, ouvrier, etc... N'hésitez pas et communiquez dès aujourd'hui au...

774-3055



Comparez la Mazda 626 et vous verrez

Comparez notre Mazda 626 1981 aux luxueuses européennes. Voyez ses caractéristiques... sa douceur de roulement... sa maniabilité... et comparez ensuite son prix. Vous serez surpris de voir tout ce qu'elle vous offre... à prix si abordable.

mazda

LA VOIR, C'EST L'AIMER

Venez en faire l'essai chez

boulevard laurier auto
4285 Boul. Laurier Tél.: 774-1345

sur la scène municipale

Le conseil municipal a accepté le programme d'aide aux travailleurs (P.A.T.), centré sur l'aménagement des terrains pour des activités sportives. La participation gouvernementale s'établit à 47 398,40 $ et celle de la ville à 42 291 $.

* * *

Soumissions retenues... Pour l'achat d'un camion: Yamaska Automobiles Inc., 21 168 $; Chaussures pour les policiers: Marc Guertin Ltée, 6 250,50 $; Ampoules électriques: Maska Électrique Limitée, 5 936,12 $;... Deux autos-police: Yamaska Auto, 18 544,58 $.

* * *

Un appel d'offres a été autorisé pour la démolition de divers bâtiments, rues Brodeur et Robert, dans le cadre du P.A.Q. II Christ-Roi. Les soumissions seront reçues au bureau du greffe jusqu'à lundi 16 heures, lundi le 6 avril, pour être ouvertes le soir même à la séance du conseil.

* * *

Le directeur général a été autorisé à procéder à un appel d'offres pour l'achat d'une centaine de parcomètres. Ceux-ci seront à nouveaux tarifs et seront installés rue Girouard, entre Mondor et Sainte-Anne, de même qu'en bordure du Parc Dessaulles.

* * *

Le Règlement 342, adopté à la dernière séance du conseil, decrète des travaux de réfection des toitures du garage municipal, rue Lemire, et de l'édifice du Service de la Police, ainsi que des réparations au Service des Incendies. L'emprunt pour acquitter le coût de ces travaux est de 100 000 $.

* * *

Des travaux d'amélioration seront réalisés à l'intersection des rues De la Concorde Sud et Saint-Pierre, suite à l'adoption du Règlement 343. Le coût des travaux sera de quelque 32 000 $.

* * *

À la Cour municipale du 19 mars: sur les quelque 65 amendes imposées, il y en eut une de 115 $ pour vitesse excessive (140Km dans une zone de 50) et deux autres de 60 $ (pour du 85Km dans une zone de 50); deux amendes de 40 et 50 $ pour crissement de pneus et silencieux modifié; amende de 40 $ pour conduite en zigzag, rue des Cascades; 31 amendes allant de 10 à 25 $ pour divers stationnements interdits et 19 amendes de 5 $ pour parcomètres expirés.

* * *

Des précisions en ce sens nous étant demandées, précisons qu'il n'est pas du ressort de la ville de statuer sur les puits artésiens. Ce champ d'action relève du ministère de l'Environnement. La loi des cités et villes n'autorise pas un conseil municipal à réglementer sur les puits privés.

* * *

Compte tenu de plaintes relatives à la tonte du gazon des plates-bandes, un inventaire sera fait des superficies des parcs et plates-bandes à couvrir dans la ville, du personnel requis pour ce travail et de l'outillage disponible.

* * *

Une nouvelle évaluation sera faite sur le rehaussement du trottoir dans le viaduc de la rue Sainte-Anne. Les travaux prévus engloberont une réduction du rond-point, la réparation de l'escalier menant à Volcano et celle de la porte d'entrée pour la station de pompage. Ce projet fait suite à de nombreuses demandes de piétons empruntant régulièrement le viaduc.

* * *

La Commission de circulation a recommandé au conseil un amendement au règlement 277 sur les infractions au stationnement, de façon à ce que de telles infractions soient renouvelables à toutes les quatre (4) heures au lieu de jour en jour. Cette mesure vise à briser les habitudes de ceux qui abusent en utilisant les stationnements limités comme stationnement à journée longue, sachant qu'ils n'ont présentement qu'à débourser trois dollars.

* * *

Des quatre soumissions présentées pour l'entretien et la réparation des compteurs de stationnement, le conseil a accepté la plus basse, coit celle de M. Roland Pothier, à 3 475$.

* * *

Des travaux importants: remplacement des cages d'ascenseurs au poste de police et à l'hôtel de ville, seront réalisés pour donner suite aux recommandations du ministère du Travail.

* * *

A la Cour municipale du 26 mars: 14 amendes variant de 55$ à 75$ pour circulation à une vitesse excessive; 3 amendes de 40$ pour circulation sur feu rouge et avoir fait crissé ses pneus; une amende de 35$ pour un virage à gauche interdit; 2 amendes de 25$ pour omission d'arrêt; 23 amendes de 10$ à 25$ pour divers stationnements interdits et 19 amendes de 5$ pour parcomètres expirés.

* * *

M. le maire et plusieurs membres du conseil participeront, du 21 au 23 avril, au congrès '81 de l'Union des Municipalités du Québec, sous le thème "Les villes ont-elles un avenir". En raison de ce congrès, l'assemblée régulière du 21 courant est annulée.

* * *

La saison estivale verra revivre les soirées musicales et astistiques du Parc Dessaulles. Plusieurs organismes locaux ont répondu faborablement au projet mis de l'avant par M. le maire Rhéaume et les prochaines semaines devraient préciser un calendrier d'activités qui, à n'en pas douter, sauront plaire à tous.

* * *

De la mi-avril à la mi-octobre, l'enlèvement des ordures ménagères dans le territoire des ex-villes de La Providence et Douville, se fera 2 fois la semaine: les lundis et jeudis ou les mardis et vendredis, selon la cédule établie. Rappelons que la semaine d'embellissement se poursuivra du 2 au 8 mai dans notre Ville.

* * *

Suite à l'analyse des offres bancaires reçues le 2 mars et à la recommandation de la Commission des Finances, le conseil a retenu les services de la Banque Royale du Canada, pour l'administration de ses services financiers. Et ce, conformément au cahier des charges générales et spéciales de la Ville.

* * *

Le conseil municipal a décidé de poser des arrêts, rue Castelneau, aux intersections Carillon, Nicolet, Montigny et Maricourt. De plus un panneau acconçant "Montréal Via 116" sera installé coin Castelneau, côté sud, à l'intersection Laurier, avec flèche indiquant de tourner à gauche; sur le même panneau on annoncera le Parc industriel, via Choquette, avec flèche vers l'est.

* * *

À la Cour municipale du 2 avril: 12 amendes de 55 à 75 $ pour vitesse excessive; une amende de 75 $ pour avoir suivi de trop près un autre véhicule; 2 amendes de 40 et 30 $ pour avoir troublé la paix avec un véhicule-automobile; 2 amendes de 40 $ pour circulation sur feu rouge; 1 amende de 30 $ pour dépassement interdit par la droite; 3 amendes de 25 $ pour omission d'arrêt à une intersection; 1 amende de 20 $ pour stationnement interdit, et 50 $ d'amende pour avoir jeté des rebuts à la rivière.

Marcel Therriault

Fabien Cordeau retourne "à la vie privée"

Par Alain Rodier

Ne cherchez plus Fabien Cordeau au cours des prochains jours! L'ancien député de Saint-Hyacinthe retourne "à la vie privée", point à la ligne.

Que les électeurs de Saint-Hyacinthe en fassent leur deuil, tels ont été les seuls commentaires que M. Cordeau a formulés devant la presse locale au terme de la bataille du 13 avril, une bataille qui aura laissé un goût de cendre dans la bouche de M. Cordeau.

En fait, la seule déclaration qu'aura livrée Fabien Cordeau sur les ondes de la télé communautaire se sera bornée à un coup de chapeau à l'endroit de ses organisateurs et de ceux qui l'ont appuyé au cours de son mandat. Pour le reste, il faudra peut-être questionner M. Cordeau, une fois qu'il se sera remis de la cuisante défaite essuyée lundi soir.

Pourtant, tout au long de la campagne, Fabien Cordeau aura tenté de projeter une image de sérénité, à quelques exceptions près, une image axée sur sa disponibilité envers tous les électeurs quelle que soit leur allégeance. Faut croire qu'au soir du 13 avril, la "couleur" prenait toute son importance.

D'ailleurs, dès que furent connus les premiers résultats dans Saint-Hyacinthe, résultats carrément désastreux pour Fabien Cordeau si l'on songe qu'un seul poll lui était favorable, les troupes unionistes ont eu les "bleus", des "bleus" qui ne faisaient pas pour autant fi des bonnes manières.

Au comité de M. Cordeau, malgré l'ampleur du désastre, un des hommes de confiance du candidat unioniste a tout de même tenté de secouer les troupes en entonnant un psaume tout ce qu'il y avait de plus catholique. Sans grand succès, faut bien l'avouer.

Certains se consolaient en se disant en début de soirée que l'U.N. était en avance dans près d'une vingtaine de comtés, mais on a dû déchanter quand on a appris que l'ordinateur qui y allait de telles prédictions avait tout bonnement perdu les pédales et qu'en fait, le parti de Roch Lasalle ne détenait la "pôle" que dans un seul comté. Bien triste retour de choses!

Et ce n'était pas Saint-Hyacinthe évidemment puisque Fabien Cordeau aura détenu le troisième rang toute la soirée. C'est cette réalité qui aura été bien difficile à digérer pour les organisateurs de Fabien Cordeau qui trouvaient que leur poulain avait tout de même fait une bonne "job" depuis novembre 1976.

La "job" n'aura pas été suffisante pour séduire l'électorat de Saint-Hyacinthe et, comme l'ont noté plusieurs observateurs, le "boulet" de l'Union nationale aura entraîné la perte de Fabien Cordeau.

Seul point regrettable dans tout cela, la sortie de l'ancien député manquati nettement d'élégance!



Une photo d'archives...

Le candidat défait de l'UN, l'ex-député Fabien Cordeau, n'a pas digéré la défaite au point de refuser de poser pour la traditionnelle photo. Cette photo d'archives ne peut remplacer un document pris sur le vif...

Diplômés en mécanique agricole

Le 20 mars dernier, se terminait la session B (perfectionnement) de cours de mécanicien de machines agricoles. Débutée le 12 janvier dernier, cette deuxième session permettait à des étudiants provenant des quatre coins du Québec d'obtenir une attestation d'études en mécanique agricole. Les 15 finissants de mars dernier s'ajoutent aux 88 spécialistes déjà formés à l'I.T.A.A. depuis l'instauration de ce cours en 1973.

D'une durée de deux (2) ans, la formation comporte deux (2) sessions de dix (10) semaines entrecoupées d'un stage de neuf mois chez un concessionnaire. Les étudiants recoivent au-delà de 600 heures de cours portant sur la formation humaine, le milieu de travail, les mathématiques et la physique, le dessin et la lecture de plan, l'anglais, l'outillage, la soudure, le moteur gazoline et diésel, l'hydraulique, la machinerie agricole ainsi que le débosselage et la peinture. Entouré de spécialistes, M. Jean Corbeil, professeur et responsable des cours de mécanique à l'I.T.A.A., s'occupe de la formation des étudiants.

Le cours de mécanicien de machines agricoles, une formation de niveau secondaire, s'adresse aux jeunes ruraux qui désirent faire carrière en mécanique et aux jeunes travailleurs, déjà impliqués dans le secteur, qui veulent se perfectionner dans l'entretien, la réparation et l'ajustement de la machinerie agricole. Offert en collaboration avec le Centre de Main d'Oeuvre du Canada, le cours, qui est gratuit, est accessible aux personnes ayant terminé leurs études régulières depuis au moins douze mois.

La prochaine année scolaire offrira à nouveau le cours et comme par les années passées, de nombreux candidats provenant de tout le Québec y feront applications.



On procédait dernièrement à la remise des attestations d'études aux 15 nouveaux diplômés du cours de mécanicien agricoles. M. Jean Corbeil, professeur ainsi que M. François Laramée et Jean Bourque m'assistaient à la présentation.

En 1980:

Les policiers furent plus actifs tout en voyageant beaucoup moins

par PB

Au cours de 1980, les policiers de Saint-Hyacinthe eurent à répondre à 12 380 appels téléphoniques, soit 44% de plus que pour la même période en 1979, tout en effectuant un nombre de milles inférieur de 12%; ce qui concrètement signifie qu'ils ont parcouru 451 329 milles au lieu des 514 329 de 1979.

Ce sont là deux des faits majeurs mis en lumière dans le rapport annuel de la protection publique de Saint-Hyacinthe, section gendarmerie, que vient de déposer le directeur Frenière au conseil municipal.

C'est également la gendarmerie qui tient les statistiques qui ont trait aux accidents de la route à Saint-Hyacinthe et il y a là matière à réflexion (Voir autre article sur le sujet).

Au chapitre de certaines activités, les policiers ont été plus malades en 1980 (hausse de 12%) mais par contre, les journées perdues à la suite d'accidents de travail ont été moins nombreuses: 239 comparativement à 281.

Autre point qui paraît dans les chiffres fournis, pas moins de 7 243 lettres relatives aux infractions de stationnement ont été adressées. Ce qui constitue une hausse de 73% sur l'année précédente alors que seulement 4 157 de ces "missives" avaient été expédiées.

Roi de la Radio

NOUS NE SOMMES PAS RESPONSABLES DES ERREURS TYPOGRAPHIQUES — LES PHOTOS ET DESSINS DE CETTE ANNONCE PEUVENT LÉGÈREMENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE

SPÉCIAL POUR LES AUTOMOBILISTES

AUDIOVOX



L'ENSEMBLE COMPREND:
- Radio d'auto AM/FM stéréo avec lecteur de cassettes, modèle ID-600
- 2 haut-parleurs à 3 voies de qualité

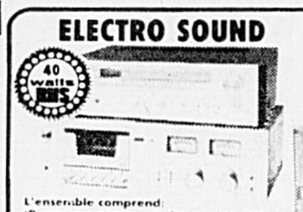
GRATUIT



A l'achat de cet ensemble vous obtiendrez un cadran digital au quartz d'une valeur de $37.40

$188.90

ELECTRO SOUND — SELECT



L'ensemble comprend:
- Recepteur stereo am-fm modele E.S. 2020, puissance de 20 watts rms par canal.
- Table tournante avec retour automatique.
- Magnetophone a cassette de qualite.
- 2 haut-parleurs Select modele 225 a 2 voies, puissance de 25 watts chacun.

L'ensemble complet

$499.90

Notre garantie est la meilleure — SATISFACTION OU REMBOURSEMENT

GRAND CHOIX DE TÉLÉCOULEUR



TECHNICIENS À VOTRE SERVICE

COULEUR À PARTIR DE $347



EGALISATEUR 20 BANDES TOTAL — $175

TOSHIBA

METAL DOLBY — $199.90

Magnetophone a cassette Toshiba, modele PCX 10M avec Dolby, enregistrement au metal

SANYO — SELECT



L'ENSEMBLE COMPREND:
- Recepteur stereo AM/FM Sanyo, modele 2033 de 33 watts RMS par canal
- Table tournante Sanyo, modele TP-1005 a entrainement par courroie et retour automatique avec commande de vitesse automatique
- Magnetophone a cassette Sanyo, modele RD-5009
- 2 haut-parleurs Select 340 a 3 voies de 40 watts RMS chacun

$799.90

L'ENSEMBLE COMPLET:

Satisfaction OU Remboursement

SAINT-HYACINTHE
Carrefour Honoré-Mercier
2243, boul. Casavant
774-0433
Plan budgétaire - Garantie jusqu'à 5 ans - Mise de côté


Mead et Cie Ltée
PLACEMENTS
Une division de Walwyn
RENSEIGNEZ-VOUS, APPELEZ MARC GLADU
774-6273, 774-4184 - Beloeil 467-7773
1255, rue Girouard, Saint-Hyacinthe
Appel à frais virés ©

finance EN BREF

Raffinerie:

La capacité de traitement haussée de 40%

La découverte de nouvelles possibilités sur le plan technique a amené le gouvernement du Québec à réviser à la hausse le projet de modernisation et d'agrandissement présentement en cours à la Raffinerie de sucre du Québec, au Mont Saint-Hilaire, comté de Verchères.

C'est ce qu'a annoncé le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. Jean Garon qui était accompagné du député de Verchères, M. Jean-Pierre Charbonneau.

Le projet initial, entrepris l'an dernier au coût de 34 300 000$ prévoyait de porter la capacité de la Raffinerie de 1 450 tonnes métriques par jour à 3 630 tonnes par le démantèlement des anciennes installations et leur remplacement par l'équipement acquis à prix d'aubaine lors de la vente aux enchères de la raffinerie Triple-A Sugar de Easton, Maine.

De nouvelles études d'opportunité et de rentabilité ont toutefois mis en lumière les grands avantages qu'il y a à maintenir les équipements déjà en place et de procéder par ajout de la nouvelle capacité de 3 630 tonnes/jour plutôt que par substitution. Ces principaux avantages sont l'élimination de tout risque d'interruption des opérations de la Raffinerie pendant la période de traitement de la récolte de 1982, risques qui étaient très élevés dans le projet initial, et une augmentation de la rentabilité des opérations grâce à des économies d'échelle encore plus appréciables que prévue et la récupération d'une partie de l'équipement de la Triple-A Sugar qui n'était pas utilisée dans le projet initial.

C'est donc dire que la capacité finale de l'usine sera de 5 080 tonnes/jour, ce qui représente une augmentation de 40% par rapport au projet initial et de 285% par rapport à la situation qui prévalait en 1976 alors que la Raffinerie de sucre du Québec était menacée de fermeture.

Le coût de cette nouvelle phase est estimé à 5,4$ millions ce qui porte l'investissement total à 39,7$ millions. Jusqu'à présent, le projet d'agrandissement de la Raffinerie de sucre du Québec a été caractérisé par l'excellence des prévisions budgétaires et du contrôle des coûts. M. Garon s'est dit convaincu qu'il en sera de même pour la nouvelle phase qui, selon les prévisions devrait se financer d'elle-même en quelques années par la sécurité et la rentabilité accrues qu'elle génère.

Accroissement des superficies

La relance en cours de la Raffinerie de sucre du Québec est en train de modifier le paysage agricole des comtés de Verchères, Saint-Hyacinthe, Johnson et Richelieu. Les superficies en culture qui n'étaient plus que de 1 400 hectares en 1977 et qui étaient à la baisse en raison de l'incertitude qui entourait l'avenir de la Raffinerie, atteignaient l'an dernier 2 814 hectares.

Au cours des prochaines semaines, les producteurs entreprendront les semences sur plus de 4 300 hectares selon les contrats d'approvisionnement que détient la Raffinerie. Une fois que le projet initial aurait été terminé, c'est de 8 000 hectares que la Raffinerie aurait eu besoin mais avec la nouvelle phase annoncée aujourd'hui, entre 11 000 et 12 000 hectares de betteraves à sucre seront nécessaires pour approvisionner l'usine du Mont Saint-Hilaire.

Au rythme où se signent présentement des contrats d'approvisionnement de cinq ans et avec la sécurité financière que permet le régime d'assurance stabilisation des revenus actuellement en vigueur, M. Garon s'est dit convaincu que les producteurs sauront répondre aux besoins de la Raffinerie. Il est d'ailleurs à prévoir que la culture de la betterave à sucre, en plus d'augmenter dans les comtés où elle est déjà pratiquée, s'étendra à d'autres régions.

L'histoire de la Raffinerie de Sucre du Québec de 1976 à aujourd'hui pourrait, selon M. Garon, être citée en exemple de ce qui peut être fait par une société d'état une fois qu'on en a extirpé le patronnage politique et qu'on a substitué aux vieilles habitudes de laisser-faire une mentalité d'entreprise. "Sous les libéraux, la Raffinerie de Sucre était condamnée, a rappelé M. Garon. Aujourd'hui, elle est en voie de devenir un formidable moteur de développement économique pour toute une région, un outil de diversification d'une très grande valeur pour notre agriculture et un facteur de sécurité d'approvisionnement pour les consommateurs. C'est toute la différence entre croire vraiment à l'agriculture et faire semblant d'y croire", a conclu M. Garon.

Société coopérative agricole

Journée d'information

Une journée d'information technique, qui fut très appréciée, eut lieu le mercredi 25 mars, à la Société coopérative agricole régionale de Sainte-Rosalie.

Quelque 200 producteurs de la région ont assisté à cette rencontre. L'ouverture de la réunion fut faite par M. Léon Martin, directeur général de la Coop et présidée par M. Hubert Bousquet, vice-président.

M. Yvon Guérin de la division machinerie intéressa plusieurs participants en expliquant la nouvelle machinerie des années 80. La journée s'est poursuivie et les techniques agronomiques prirent de l'ampleur. On parla de compaction des sols avec M. Raymond Saint-Jean, de la rotation des cultures avec M. Pierre Leclerc, de la fertilisation azote et phosphorique et de l'explication du programme betterave coop 81 par M. Gaétan Desroches.

Par la suite, M. Gilles Cardinal, gérant de la division Célubec, expliqua aux producteurs ainsi qu'aux conseillers agricoles locaux, le fonctionnement de la mise en marché des grains au Québec. Pour terminer cette journée fort bien remplie, M. Martial Dansereau, gérant de la division productions végétales, exposa la gamme de produits phytosanitaires que la coop peut offrir dans le but de mieux satisfaire ses coopérants.

A la fin de la journée, il y eut la projection d'un film et de diapositives sur les nouveaux tracteurs Fiat, présentée par M. Marcel Brunet, gérant de la division de la machinerie.

Changement à la déclaration d'impôt sur le revenu

"Pour la première fois cette année, les agriculteurs canadiens pourront inscrire le salaire de leur conjoint au chapitre des dépenses déductibles de leur déclaration d'impôt sur le revenu".

Un avis de Voies et Moyens du 21 avril 1980 proposait que tous les hommes d'affaires indépendants, dont les producteurs agricoles, puissent déduire le salaire qu'ils versent à leur conjoint et ce, à compter du 1er janvier 1980.

Bien que le projet de loi permettant de promulger ce changement n'ait pas encore été adopté par le Parlement, le ministère du Revenu du Canada (Impôt) appliquera cette modification dans les déclarations de l'année 1980.

Dans le passé, les agriculteurs ne pouvaient déduire le salaire qu'ils accordaient à leur conjoint. Ainsi, les femmes employées à temps partiel ou à temps plein dans l'entreprise de leur mari ne pouvaient ni remplir une déclaration pour la part du revenu qu'elles recevaient ni contribuer au Régime de pension du Canada. Le revenu total de chaque agriculteur était donc entièrement imposable.

Dorénavant cependant, les agriculteurs pourront déduire le salaire de leur conjoint de leur revenu brut. Ce dernier remplira alors une déclaration au plus tard le 30 avril pour déclarer le salaire reçu.

L'agriculteur qui a rémunéré le travail de son conjoint en 1980 doit suivre les étapes suivantes.

- Obtenir un numéro d'employeur attribué par le bureau de l'impôt du district s'il n'en a pas déjà un. S'y procurer aussi au besoin les tables des contributions au Régime de pension et de l'impôt sur le revenu à payer.
- À partir du salaire reçu par le conjoint pour son travail dans l'entreprise, calculer les contributions au Régime de pensions du Canada qui seront rétroactives au 1er janvier 1980. Ce montant devra être envoyé au ministère du Revenu du Canada (Impôt) par l'entremise d'une banque quelconque (les chèques doivent être faits au nom du Receveur général du Canada).
- Prélever l'impôt à payer du salaire du conjoint et remplir une formule T4 en y indiquant l'impôt et les contributions au Régime de pensions du Canada.

Construction

Nette remontée en mars

Par Alain Rodier

Après avoir connu un sérieux ralentissement en février dernier, le secteur de la construction a repris du poil de la bête au cours à Saint-Hyacinthe, alors que la valeur totale des permis émis par la ville a supplanté les chiffres de mars 1980.

Au cours du dernier mois, la ville a accordé 59 permis de construction dont la valeur totale atteignait 1 786 950$ comparativement aux 49 permis émis en mars 80 qui, eux, représentaient une valeur de 1 648 350$.

La remontée a été nettement plus intéressante par rapport à février dernier où la valeur totale des permis n'avait atteint que 718 868$.

Et ce sont les secteurs de la construction résidentielle et commerciale qui sont les grands responsables de cette remontée, deux secteurs qui jusque-là traînaient drôlement de la patte.

Du côté résidentiel, la valeur totale des permis s'est chiffrée à 1 117 850$ comparativement à 926 300$ en mars 1980. Pour les trois premiers mois de l'année 1981, le total atteint 1 817 450$ par rapport à 2 144 665$ à la même époque, l'an dernier.

Le secteur de la construction commerciale a enfin pris son envol en mars dernier alors que la valeur totale des permis s'est élevée à 639 600$, elle qui n'atteignait que 72 818 après les deux premiers mois de cette année. Après les trois premiers mois de 1980, le tout ne se chiffrait qu'à 143 017$.

Le secteur institutionnel a lui aussi pris un certain "envol" au cours du dernier mois, la valeur totale des permis atteignant 29 500 dans ce secteur où rien n'avait été entrepris au cours des deux premiers mois de 1981. Mais on traîne de la patte de ce côté-là puisqu'à la même époque en 1980, la valeur totale des permis se chiffrait à 172 000$.

Dans le secteur industriel, cela a été le grand désert en mars dernier alors qu'on avait atteint 616 800$ en mars 1980. Mais grâce au projet Canada Packers, on affiche tout de même un total de plus de $3 millions dans ce secteur jusqu'à présent, en comparaison de 690 300$ de l'an dernier.

Un point à ne pas oublier toutefois dans ce bilan "positif" de mars dernier, on est toujours sérieusement en retard en ce qui concerne les nouvelles unités de logement à Saint-Hyacinthe. Même si on a mis en chantier plus d'une trentaine de nouveaux logements au cours du dernier mois, le total jusqu'ici se chiffre à seulement 56 nouvelles unités comparativement à 120 pour la même période en 1980.


Gilles Paradis
représentant
J'aimerais vous inviter chers clients et amis à venir me rencontrer **pour une meilleure transaction à un prix défiant toute compétition.** Vous pouvez me rejoindre à Saint-Hyacinthe
Rés.: 773-6109
ou chez
Deschamps Pontiac Buick Ltée,
Boul. Laurier, Mont Saint-Hilaire.
Tél.467-3304
Merci de votre encouragement


SYLVESTRE, LAMY, LEBLOND & ASS.
évaluateurs agréés
99, boul. des Haut-Bois, suite 201,
Domaine des Haut-Bois, Ste-Julie. J0L 2S0
(514)649-3090
710 Boul. Casavant Ouest, suite 6
St-Hyacinthe, Qué. J2S 7S3
(514)773-5897
Daniel Sylvestre, Paul Lamy, André Leblond ©

Michel Mc Duff C.G.A.
Comptable Général Licencié
745 Ferland
St-Hyacinthe, P.Q.
J2T 2N2
(514) 773-6892 ©

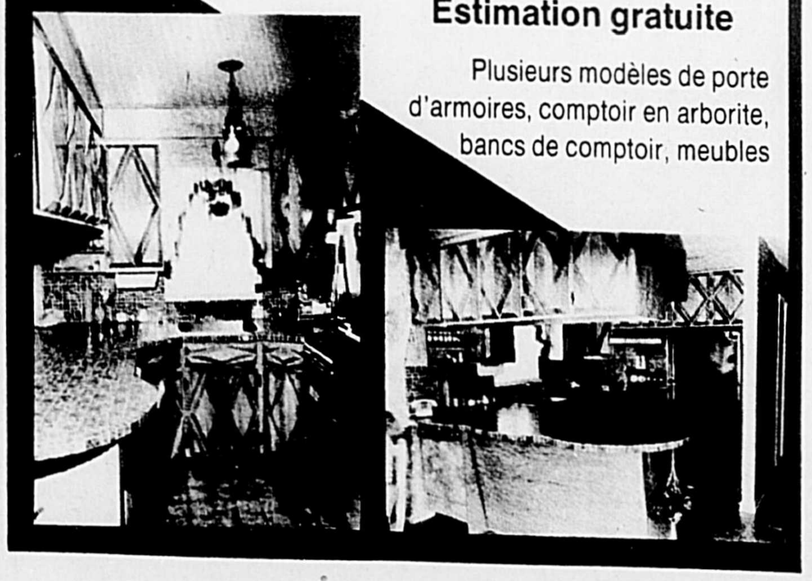
Messier
Girouard
Forget
Comptables agréés
1600 ouest, rue Girouard, suite 330
Saint-Hyacinthe, Québec
J2S 2Z8
Tél.:(514) 774-1442 ©

IMPÔTS
L.B.J. Enr.
Tenue de livres
Rapports d'impôts
Services administratifs
774-8705
LUCIE B. JARRET
1600 ouest, rue Girouard, Bureau 330, Saint-Hyacinthe
Québec J2S 2Z8 ©

RICHARD JEAN C.A.
comptable agréé
2285 RUE GIROUARD
SAINT-HYACINTHE
P.Q. J2S 7B6
TELEPHONE 774-0722

POUR COUPER COURT AUX MAUX DE L'IMPÔT!

Si les impôts sont pour vous source de confusion, rappelez-vous que chez H&R Block nous mettons toutes nos connaissances et notre compétence à vous faire profiter de tous les crédits et déductions auxquels vous avec légalement droit.
Avec H&R Block, vous avez la paix de l'esprit en sachant que vous payez le minimum d'impôt.
LES SPÉCIALISTES DE L'IMPÔT.
H&R BLOCK®
Nous pouvons vous aider a obtenir votre remboursement d'impôts fonciers.
2605, rue Dessaulles, Saint-Hyacinthe
tél. 773-4711
HEURES D'OUVERTURE
lundi - vendredi 9 à 21 h
samedi 9 à 17 h ©

NOUVELLE ADMINISTRATION
Les Armoires et Meubles Lamco ©
15, rue Saint-Joseph, Sainte-Madeleine, J0H 1S0
Tél.bureau 795-6337 Rés. 467-7429, 467-0306
Estimation gratuite
Plusieurs modèles de porte d'armoires, comptoir en arborite, bancs de comptoir, meubles


samson, bélair & associés
Comptables agréés
2200, rue Léon-Pratte
Saint-Hyacinthe, J2S 4B6
(514) 774-4000
Montréal 467-3394
Associés de Saint-Hyacinthe
Jean-Guy Aubin, c.a. — Jean Chagnon, c.a.
Roland Cordeau, c.a. — André Gaudreau, c.a.
Jacques R. Gauthier, c.a. — Henri Hudon, c.a.
Jacques Jubinville, c.a. — Marcel Lafortune, c.a.
Jean-Pierre Laplante, c.a. — Claude Laroche, c.a.
André Lavigne, c.a. — Bernard Malo, c.a.
Guy Roy, c.a. — Alain Touchette, c.a.

Les Entreprises Maskou (1981) Ltée
Entretien résidentiel, édifice public
Exemple: Grand ménage du printemps, enlever les châssis doubles, lavage de vitres, etc.
ENTREPRENEUR PEINTRE
peinture au fusil,
TAPISSAGE à l'heure ou à contrat, commercial, résidentiel, industriel
ESTIMATION

Tél. 773-9957 Bernard Lefebvre, prés.
350, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe

Une clinique familiale complète

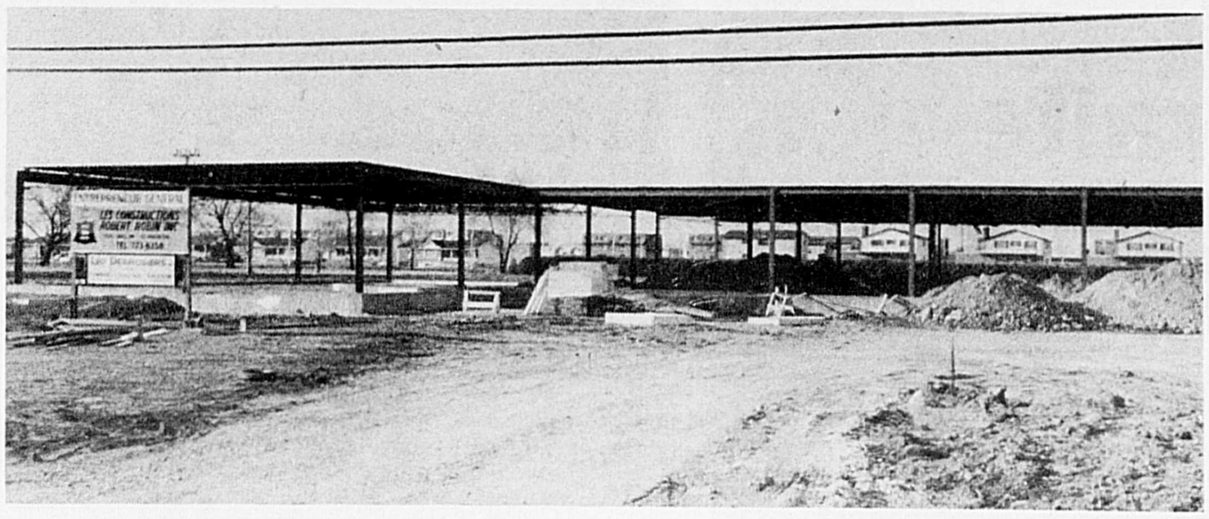
L'édifice dont la seule construction est évaluée à plus de 550 000$ et qui recevra la nouvelle clinique familiale de Saint-Hyacinthe prend rapidement forme, comme en font foi les photos jointes et qui représentent l'évolution des travaux durant une dizaine de jours à peine, de sorte que dès le 1er juillet 1981, pas moins de onze (11) médecins omnipraticiens, deux psychologues, une diététiste, une salle d'urgence pour cas mineurs et une pharmacie seront installés dans ces nouveaux locaux, sis sur le boulevard Laframboise, non loin de l'hôpital Honoré-Mercier.

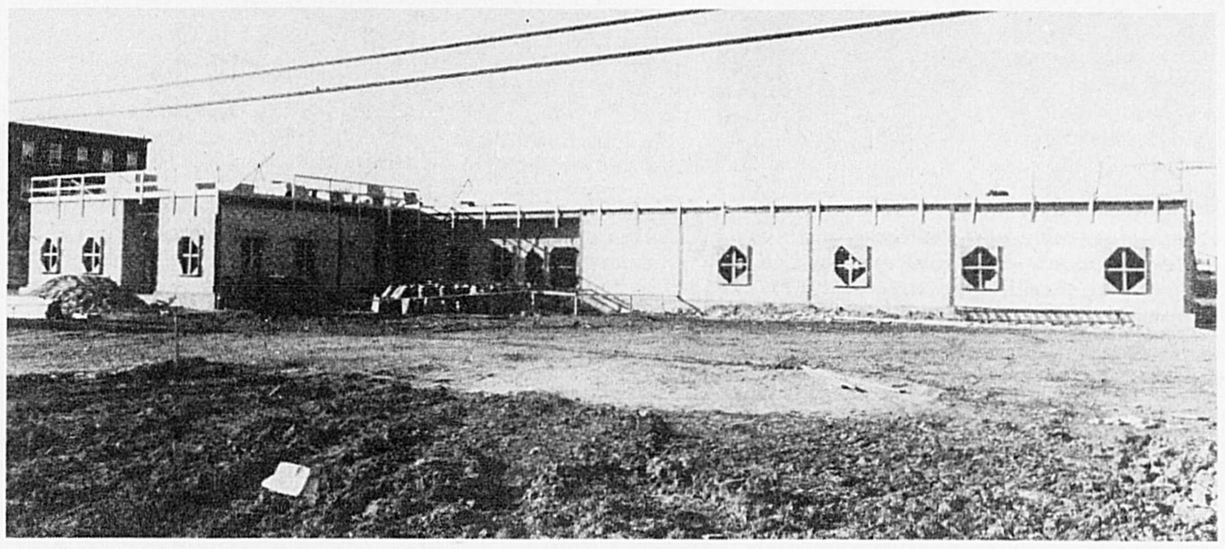
La Clinique familiale de Saint-Hyacinthe a été formée suite au regroupement de certains médecins pratiquant déjà dans la région auxquels sont venus se joindre d'autres médecins oeuvrant dans la région depuis plus récemment. Il s'agit des docteurs: Jules Corbeil, Constant Beaudry, Yves Arpin, Johanne Émond, Gilles Vincent, Rosaire Desautels, Guy Deslauriers, Gratien Saint-Pierre, Pierre Noiseux, Micheline Luneau et Michel Dubuc.

Dès le 1er juillet, la Clinique d'urgence déménagera aussi dans ces nouveaux locaux qui seront tout ce qu'il y a de plus modernes, et cela grâce à la collaboration de plusieurs autres médecins, ce qui permettra d'accroître les services offerts à la population, sans parler des facilités plus grandes de consultation en cas d'urgence. Un autre point majeur est la proximité du centre de radiologie qui devrait permettre l'investigation et le traitement immédiat des patients.

Cette nouvelle Clinique familiale constituera une acquisition de taille pour la région maskoutaine puisque des services de santé importants seront désormais réunis sous un même toit.

Au chapitre de la pharmacie, il importe de noter qu'il s'agira de la quatrième Pharm-Maxi Vincent Chartier et Associés (V. Chartier, A. Richer et N. Bousquet, propriétaires) dans les murs de Saint-Hyacinthe. Cette pharmacie qui couvrira 3 000 pieds carrés de superficie pourra compter sur les services professionnels de deux pharmaciens à temps plein; créant également douze emplois. Les heures d'ouverture seront celles de la clinique et seront communiquées plus tard.





A peine quelques jours ont passé entre ces deux photos et elles montrent à quel rythme les travaux sont menés en vue de la construction de la Clinique familiale.

Colloque d'une journée au club d'administration

En raison d'un besoin souhaité par plusieurs membres de l'exécutif du club d'administration industrielle de Saint-Hyacinthe, on organise un colloque d'une journée, soit le jeudi 23 avril, entre 14 heures et 22 heures, à la commission de formation professionnelle, 700 Est, boulevard Casavant, à Saint-Hyacinthe.

Pour le faire, le club a retenu un éminent conférencier, arbitre à ses jours, possédant un curriculum vitae des plus impressionnants. Cet homme est simple, clair dans ses exposés et surtout très constructif. Il est reconnu des milieux industriels et syndicaux. Cet homme est M. Paul Imbeau. Le colloque portera sur la stimulation au travail dans les années futures.

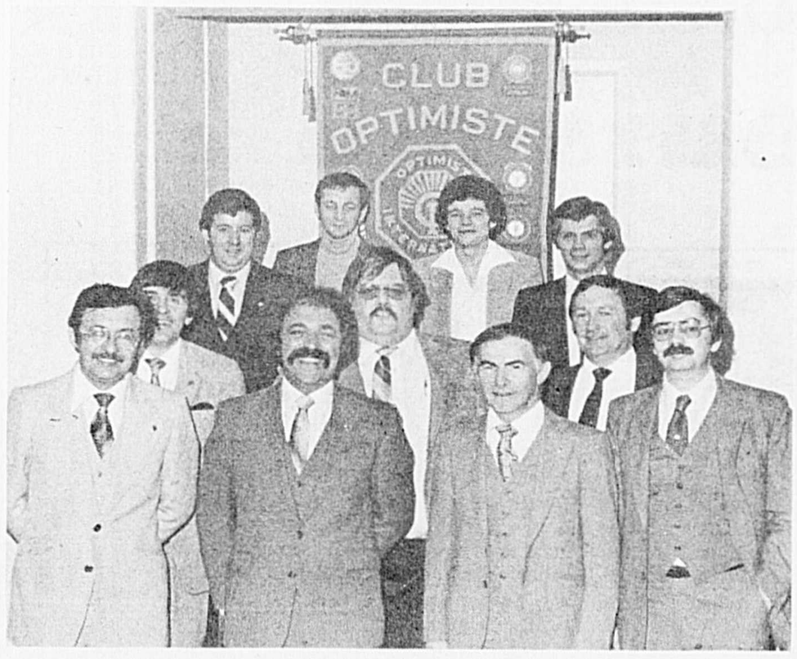
C'est une première à Saint-Hyacinthe depuis de très nombreuses années. Ce colloque s'adresse à tout le grand Saint-Hyacinthe. Il n'est pas nécessaire d'être membre du club.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir un chèque le plus tôt possible, au montant de 35$ au Club administration industrielle Saint-Hyacinthe aux soins de M. Martial Morissette, Kimberley Clark, 3000, boulevard Cartier, Saint-Hyacinthe ou composer 774-5318 ou 773-1261.

Souper du club d'administration Industrielle de Saint-Hyacinthe

Le Club d'administration industrielle du Canada, chapitre de Saint-Hyacinthe, organise un souper le mardi 21 avril, à 18 heures 30, au bar nautique. Le conférencier sera M. Florent Poirier et il parlera de l'environnement. Le souper sera sous la présidence de M. Martial Morisette; le conférencier sera présenté par M. Fernand Lapalme et remercié par M. Raymond Dubé. Il y aura élection des membres du conseil exécutif pour le prochain temre. Le tout se déroulera sous la présidence de M. Louis-J. Roy.

Bienvenue à tous les membres!





Soirée d'intronisation à Ste-Rosalie

Le 7 mars, le Club Optimiste de Sainte-Rosalie a procédé à sa soirée annuelle d'intronisation de ses nouveaux membres. De ce fait, l'effectif du club est porté à 85 membres actifs. On aperçoit ici les nouveaux membres en compagnie du lieutenant-gouverneur de la zone 31, M. Denis Fréchette et du président du club M. Gérard Giard. Les nouveaux membres sont MM. Yves Gagné, Réal Lussier, René Leroux, Guy Lussier, Yvon Camirand, Raymond Champigny, Régis Poirier, Jean-Robert Richard, Albert Jean, Réal Nadeau, Jacques Penelle, André Paquette et Benoît Belhumeur (absent).

Soirée d'élection chez les Optimistes

Le 17 mars, au sein du Club Optimiste de Sainte-Rosalie, c'était soirée d'élections. Lors de l'assemblée générale, les membres du bureau de direction qui mèneront les destinées de "l'Ami de la jeunesse" pour l'année 1981-82, débutant le 1er octobre, ont été nommés. Il s'agit de MM. Laurier Cournoyer, vice-président; Jean-Paul Chagnon, président; Gérard Giard, président actuel et qui deviendra ex-président; Jean-Guy Letarte, vice-président; Roger Lajoie, directeur; Gilles Dionne, trésorier; Gilbert Drapeau, directeur; Réal Lapierre, directeur; Rodrigue Cusson, directeur; Jean Langelier, directeur, et Normand Roy, directeur.

CHEZ ROBERT, c'est moins cher

A. ROBERT & FILS Ltée MEUBLES

MEUBLES

Des meubles aux styles des plus variés

De la qualité, du choix, un service

Avant d'acheter, passez nous voir, vous épargnez à coup sûr

590, de la Concorde, Saint-Hyacinthe tél.: 774-4787 773-9655

Plan mise de côté Tél.: 774-4787

master charge VISA ©

Pour l'entreposage de vos fourrures, adressez-vous à une maison de confiance.

Dans nos chambres fortes, réfrigérées, sécurité maximun

CUEILLETTE ET LIVRAISON

Profitez de nos taux décroissants 3¼% à 2%

assurance 12 mois

Réparation à prix d'été

Garantie Lusterized

La garantie de nettoyage de fourrure

8 de pâques 8% SPÉCIMEN

fourrure doris inc "SYNONYME DE QUALITÉ" Mme Doris Bourbeau Prés.

DESSINATEUR ET MAITRE TAILLEUR SUR PLACE

NETTOYAGE ENTREPOSAGE & REMODELAGE

Majestic MINK

437 RUE MONDOR SAINT HYACINTHE 774 6083 TEL 773 4695

● Qualité ● Elégance ● Service

La Diesel la plus abordable de toutes.

Lorsqu'on la compare aux autres voitures Diesel, la Rabbit Diesel est celle qui coûte le moins à l'achat* et celle qui consomme le moins de carburant.**

56 mi/gal 5.0L/100km**

**Estimations basées sur les méthodes d'essai approuvées par Transports Canada. Votre consommation peut varier.

Découvrez-la.

La Rabbit Diesel. Ne vous contentez pas de moins.

*Basé sur les prix de détail suggérés par les fabricants

AUTOMOBILES F M Inc.

Vente - Service - Pièces

560 est, Brunette, Saint-Hyacinthe, Tél.: 773-9643

Detenteur du certificat "LA QUALITÉ: j'y vois"

AUDI

des lunettes à prix abordable!

Lentilles de verre à foyer simple et monture* 48$

Lentilles de verre à double foyers ronds et monture* 68$

Toutes nos lentilles sont de première qualité, fabriquées en laboratoire selon les normes de l'A.F.L.O.

* MONTURES CHRISTINA, GEM STAR ET AUTRES

VERRES DE CONTACT souples de marques reconnues 160$ la paire ©

CHAMPAGNE & POULIN OPTICIENS D'ORDONNANCES

1280, rue des Cascades, Saint-Hyacinthe Tél.:774-7188

545, boul. Laurier, suite 112, Beloeil Tél.:467-0254

Sainte-Brigide:

Une expérience qui n'est pas sans risques

par Anita D. PAQUETTE

Sainte-Brigide - "Je ne suis pas un méprisable pollueur, déclare M. Jean-Paul Lasnier, maire de Sainte-Brigide. J'ai consacré ma vie à l'agriculture et je fais tout mon possible pour combattre la pollution". L'accident de vendredi dernier est déplorable, dit-il, en faisant allusion au déversement du purin de porc vers la rivière Yamaska, causé par la fissure d'une digue, et il poursuit, fallait-il qu'un incident semblable survienne pour que les autorités concernées s'intéressent à un sujet qui me préoccupe depuis des années.

M. Lasnier désire rectifier les chiffres qui ont été lancés, il assure que ce n'est pas de sept à huit millions de gallons de purin qui ont été déversés dans le cours d'eau adjacent, mais environ 50 000, d'ailleurs maintenus par des barrages.

Les chiffres précités de sept à huit millions de gallons de purin sont plutôt la quantité de liquide conservé dans la lagune depuis deux ans. Cette lagune est protégée par un mur, une digue de "peet-most" dont la propriété serait de retenir les liquides.

Malheureusement vendredi dernier, une fissure s'est produire dans la digue, permettant ainsi à quelque 300 000 gallons de purin liquide de se déverser dans les cours d'eau adjacents qui se dirigent vers la rivière Yamaska, située à environ 9 milles de distance par cours d'eau de la lagune.

Alerté immédiatement, M. Lasnier a fait des barrages d'abord sur son terrain où s'est produit l'épanchement, puis à l'extrémité du camp militaire à environ 1 mille en aval de la lagune.

M. Lasnier estime qu'il y aura environ 250 000 gallons de liquide pollué à pomper des canaux qui sera purifié en irriguant les terres où il sera versé.

Exploitation

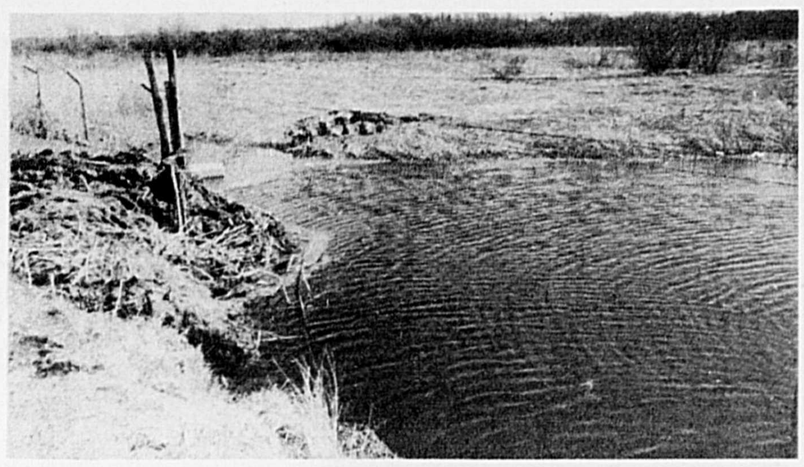
Depuis deux ans, M. Jean-Paul Lasnier, expérimente la décomposition de purin de porc, dans une tourbière. Il a aussitôt déposée sa demande auprès du ministère de l'Environnement, et il n'a obtenu aucune réponse à date.

Pendant ce temps, il a poursuivi ses expériences lui permettant d'obtenir de précieux renseignements. C'est dans une superficie de 400 pieds par 150, ayant une profondeur de 15 pieds de peet-most, qu'il constitua la lagune dans laquelle est déversé le purin de porc, à raison de: 1 camion-citerne de 2 000 milles gallons, pour 20 verges de peet-most, auquel est ajouté 10 verges de sable, donnant en substance de fumier solide qui après six mois de décomposition, forme un terreau riche en azote, en potasse et en acide phosphorique, constituant un engrais complet naturel, jugé supérieur aux engrais chimiques considérés dommageables pour la santé.

Cette année, M. Lasnier prévoit une production de 500 voyages de 20 tonnes de terreau préparé. Il ajoute qu'il y a encore de nombreux avantages pour les cultivateurs à transformer le lisier, il mentionne entre autre le gaz métyle.

Ce sujet fera le but d'un autre communiqué prochainement. Il faut ajouter que M. Lasnier a accumulé de nombreuses expériences et connaissances au cours de sa vie, consacrée à l'agriculture.

M. Jean-Paul Lasnier a fait son cours d'agriculture Moyen, au Collège de Saint-Césaire, en 1939. Depuis il a maintenu un intérêt marqué pour ce domaine qui lui tient à coeur.



Construit à l'extrémité du camp militaire, ce barrage fait de planche et de terre a réussi a retenir quelque 300 000 milles gallons de purin, qui s'étaient répandus à la suite du bris d'une digue, protégeant la lagune, située à 1 mille.



M. Lasnier a choisi une tourbière comme site d'expérience, étant donné la propriété du terrain.



De la route nous apercevons, au premier plan, la digue, qui a cédé sous la pression et au fond les bâtiments d'Agriculture Canada, locataire pour 10 ans de 10 arpents de terrains, appartenant à M. Gérard Lasnier, également propriétaire de la lagune.



M. Jean-Paul Lasnier, trouve sur le terrain de la mousse, une matière organique issue du sol à la suite de l'extraction de charbon de bois des canaux creusés pour faire la digue. Photos Anita D. Paquette.

Age d'or La Providence

La partie de cartes mensuelle du club Aux quatre saisons Inc. aura lieu le samedi 25 avril, après la messe de 19 heures 15, au sous-sol de l'église. Prix de présence, de tables et buffet froid

Age d'or Bourg-Joli

Le dimanche 3 mai, le club de l'Age d'or Bourg-joli tiendra une assemblée d'information pour ses embres à compter de 13 heures 30. Ce même 3 mai, un voyage au Théâtre des Variétés est prévu avec départ à 17 heures 30 de l'église Sacré-Coeur.

AFEAS Sainte-Rosalie

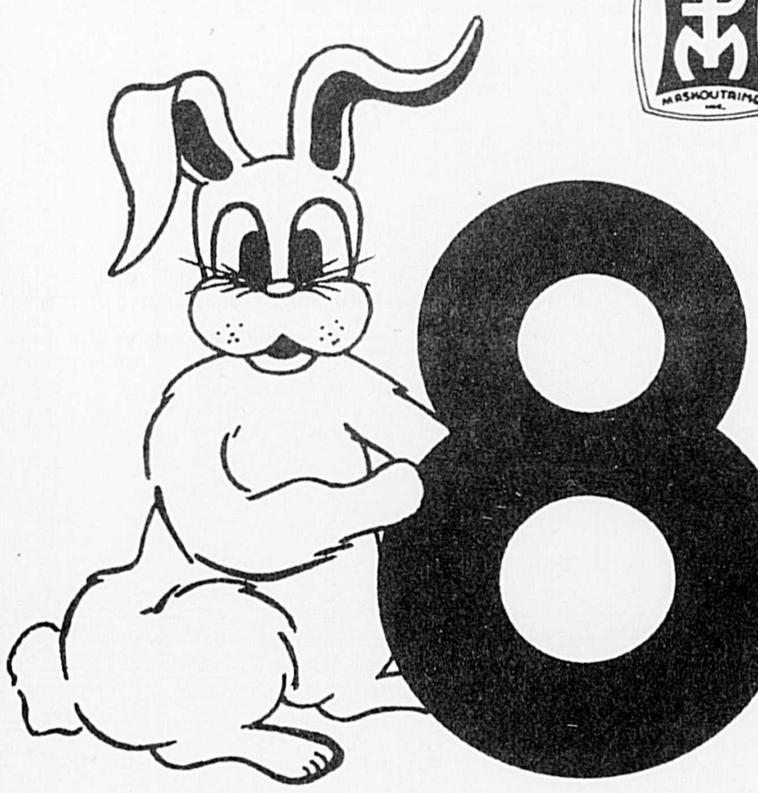
La réunion mensuelle de l'AFEAS Sainte-Rosalie se tiendra le mercredi 15 avril, à 20 heures, à la salle paroissiale. D'autre part, l'exposition artisanale annuelle aura lieu à la cafétéria de l'école, le samedi 25 avril, de 19 à 22 heures et le dimanche 26 avril, de 10 à 17 heures.

8 de pâques

PLAZA MASKOUTAINE

LA PLAZA MASKOUTAINE VOUS OFFRE SON

6 jours à 8% au centre-ville



8%

Sur présentation de cette carte vous obtiendrez 8% d'escompte chez tous les marchands participants et ce pour TOUTE LA SEMAINE DE PÂQUES (du 13 au 18 avril 1981)

Applicable sur toute marchandise en magasin sauf celle en spéciale



ENVOI POSTAL EFFECTUÉ LE 9 AVRIL 1981
SAINT-HYACINTHE ET LA RÉGION

MARCHANDS PARTICIPANTS

ADRIEN CHENETTE CHAUSSURES
1606 Des Cascades
A. LETOURNEAU
1505 St-Antoine
BIJOUTERIE CHOQUETTE
524 Mondor
BOUTIQUE DES BAMBINS
1741 Des Cascades
BOUTIQUE EVE
565 Ste-Anne
BOUTIQUE FANFAN DODO
415 Hôtel-Dieu
BOUTIQUE LAURENT DAIGNEAULT
1336 Des Cascades
BOUTIQUE L'ARTISANE
1642 Des Cascades
BOUTIQUE LE BALUCHON
605 Hôtel-Dieu
BOUTIQUE LÉO PERREAULT
1756 Des Cascades
BOUTIQUE MADAME
574 Mondor
BOUTIQUE REFLET
1705 Des Cascades
BOUTIQUE ROSE PIERRE
1870 Des Cascades
B.ST-GERMAIN
1805 Des Cascades
CHAUSSURE ET LINGERIE VENDOME
1298 Des Cascades
CHAUSSURE ET LINGERIE YOLISE
1684 Des Cascades
CENTRE DE COUTURE SINGER
465 Des Cascades
CENTRE SAVAGE
1280 Des Cascades
CHEZ FRANCINE
1265 Des Cascades
CHEZ NICOLE
555 Hôtel-Dieu
COUPONS JACQUES
2285 Raymond
COUPONS JACQUELINE
1395 Des Cascades
DENIS CUSSON
1682 Des Cascades
DORIS FOURRURES
1437 Des Cascades
FRUITERIE MASKA
1555 Des Cascades
GAETAN THERIAULT TAPIS
1050 Des Cascades
GOBEILLE & BROUILLETTE
1191 Des Cascades
IMPORTATIONS BURELLE
1375 Des Cascades
J.M. DARSIGNY T.V.
870 Des Cascades
J.D. DESROSIERS
1460 Des Cascades
LE COIN DE L'HABIT
1695 Des Cascades
LE COQUELICOT
1712 Des Cascades
LE GEANT DE LA TAPISSERIE
400 St-Simon
LIBRAIRIE SOLIS
1440 Des Cascades
LINGERIE LALONDE
1360 Des Cascades
MA BOUTIQUE
1210 Des Cascades
MAISON MICHEL LABRIE
580 Hôtel-Dieux
MARCEL LARIVIERE
1140 Des Cascades
MARC GUERTIN CHAUSSURES
1540 Des Cascades
MERCERIE GEORGES BRABANT
410 Hôtel-Dieu
M.O. DAVID MERCERIE
460 St-Simon
PHARMACIE RAVENELLE
1430 Des Cascades
PHARMACIE V. CHARTIER
1312 Des Cascades
QUÉBEC MODE
1490 Des Cascades
TRICOLAINE
1260 Des Cascades
VICTOR MARTIN
438 St-Simon

MAGASINEZ CONFORTABLEMENT
Les annonces classées
773-6028

DORMEZ MIEUX PAYEZ MOINS



CENTRE DU MATELAS inc
tél 774-0808
280 boul. LAURIER, DOUVILLE, st-HYACINTHE